

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'OBSERVATION EXERCICE NATIONAL « POLLUMAR »

San Pedro, Côte d'Ivoire
12-13 juin 2019

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Objectifs p.8

Activités p.9

Évaluation p.17

Recommandations p.20

Organisé par le Ministère
de l'Environnement et
du Développement
Durable



NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. This report was drafted in cooperation with ITOPF (www.itopf.com) and OTRA - French oil spill consultancy company (www.antipol.com) – which both provided external observers.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and should be cited as follows for bibliographic purposes:

GI WACAF/ IMO/ IPIECA. 2019. Rapport de la mission d'observation, Exercice «Plan POLLUMAR », pour la Côte d'Ivoire 12-13 juin 2019. 53 p.



Executive summary

Title of the Workshop: National oil spill response exercise “POLLUMAR - 2019” of Ivory Coast

Hosted & organized by: CIAPOL Centre Ivoirien Antipollution (Ministry in charge of Environment)

Venue and date: Training in fishing port building, San-Pedro (12th June 2019) and exercise in Hotel Sofia, San-Pedro (13th June 2019)

Type of event: Yearly national large-scale oil spill response exercise, including deployment of oil spill response equipment at sea and on shore.

Number of participants: The participants numbered around 93. The list of delegates registered for the training (who also attended the exercise) is attached in Annex 6 of this report.

Supported by: The workshop was supported by the International Maritime Organization (IMO) and IPIECA, the global oil and gas association for advancing environmental and social performance, within the framework of the GI WACAF Project.

Objectives: The objectives of the exercise were to test the National Oil Spill Contingency Plan of Ivory Coast, « Plan POLLUMAR » ; re-enforce the response capabilities of the stakeholders to manage any oil spill and inform the public and private sector about the activities of CIAPOL.

Specific objectives were to:

- Train stakeholders on the implementation of the “Plan POLLUMAR”;
- Assess the oil spill response resources in country;
- Test the operational articulation between ORSEC (general emergency management system in Ivory Coast) and Plan POLLUMAR (by locating the national team in San-Pedro instead of the capital city Abidjan);
- Involve populations and local authorities for oil spill response management;
- Inform the private sector in the area about CIAPOL and regulations for the protection of the environment.

A GI WACAF team was sent to San-Pedro to observe and assess the national exercise.

Summary of activities:

First day was dedicated to the training, including:

- Presentation of GI WACAF Project (J. Favier, GI WACAF)
- Communication for incident management CRISE (L. Page-Jones, durée 1h10)
- Shoreline protection, survey and clean-up (F. LARUELLE, durée 1h10)
- Presentation of the National Oil Spill Contingency Plan of Ivory Coast “Plan POLLUMAR” (M. DIBI, CIAPOL, durée 20min)
- Aerial surveillance (A. ATTE, SIR, durée 1hr)



The exercise took place during the second day, from 10h30 to 13h00, and included:

- Mobilisation of the “national Crisis Cell” in the hotel Sofia;
- Set-up of a shore oil recovery and beach clean-up working site on the beach close to hotel Sofia;
- Deployment of boom at sea.

A debriefing with all participants was not planned at the end of the exercise.

Lessons learnt:

Positive points

- Exercise organized in a region (rather than the capital city).
- Support of the Ministry in charge of Environment, present in San-Pedro for this activity.
- Large National incident management team mobilized in San-Pedro with over 45 representatives of Abidjan in San-Pedro.
- Ambitious scenario allowing to test various aspects of the National Oil Spill Contingency Plan “plan POLLUMAR”.
- Personnel of various ministries, administrations, army and national agencies involved.
- Simultaneous deployments of oil spill response equipment on the beach and at sea.

Improvements points

- Under involvement of local organizations, and lack of integration of local stakeholders in the exercise.
- No practical test of the operational interfaces between the Plan POLLUMAR and the ORSEC emergency management system.
- Organisation, running and procedures to review in the national incident management team.
- Lack of training of the personnel in the national incident management team.
- Exercise too short, without facilitators and inputs and unrealistic deployment of equipment.

An assessment of the exercise objectives is proposed in sections 5.2 (detailed in Annex 3), as well as an assessment of the implementation of the GI WACAF 2017 recommendations (in Annex 4).

Recommendations:

Strategic recommendations for decision-makers are proposed (in section 6) focused on the following priority topics :

- National incident management organization structure and running;
- National and local personnel involved in oil spill response;
- National Oil Spill Contingency Plan “Plan POLLUMAR”;
- Oil spill response specialized equipment and support;
- Training and exercises;
- Communication & Public Relations.

These recommendations are further detailed in technical recommendations.



Sommaire

EXECUTIVE SUMMARY	3
1. PRÉSENTATION DU PROJET GI WACAF	6
2. INTRODUCTION	7
3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'EXERCICE	8
4. ACTIVITÉS MENÉES.....	9
4.1. PREPARATION.....	9
4.2. FORMATION/ SENSIBILISATION	9
4.3. EXERCICE	11
4.3.1. RAPPEL DU SCENARIO	11
4.3.2. PHASE D'ALERTE – 12 JUIN	11
4.3.3. OUVERTURE DE L'EXERCICE – 13 JUIN	11
4.3.4. MOBILISATION ET LUTTE – 13 JUIN	12
4.3.5. CLOTURE DE L'EXERCICE – 13 JUIN	16
5. EVALUATIONS.....	17
5.1. ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'EXERCICE	17
5.2. ÉVALUATION DES OBJECTIFS DE L'EXERCICE	18
6. RECOMMANDATIONS	20
6.1. RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES – R.S.	20
6.2. RECOMMANDATIONS TECHNIQUES – R.T.....	22
7. CONCLUSION	29
ANNEXE 1 – PRESENTATION DU PLAN POLLUMAR	30
ANNEXE 2 – CHRONOLOGIE PREVUE DE L'EXERCICE.....	32
ANNEXE 3 – GRILLE D'ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'EXERCICE 2019.....	33
ANNEXE 4 – NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE EN 2019 DES RECOMMANDATIONS DE L'EXERCICE 2017	41
ANNEXE 5 – ENTITES PREVUES A L'EXERCICE	43
ANNEXE 6 – PARTICIPANTS A LA FORMATION ET L'EXERCICE	45
ANNEXE 7 – ARRETES REDIGES LORS DE L'EXERCICE.....	50



1. PRÉSENTATION DU PROJET GI WACAF

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (GI WACAF) est une coopération entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier (IPIECA), dont l'objectif est de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures.

La mission du GI WACAF est de renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariats publics/privés pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbures faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Le Projet GI WACAF est un programme conjointement financé par l'OMI et par sept compagnies pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, Exxon Mobil, Shell, Total et Woodside).



Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la Convention OPRC 90 :

- **Objectif 1. Législation** : Promouvoir la ratification des Conventions OPRC 90, CLC 92 et Fonds 92.
- **Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence** : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles (incluant : cartes de vulnérabilité, études de risques, politique d'emploi des dispersants et système de gestion de crise).
- **Objectif 3. Autorité nationale désignée** : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et pour la lutte.
- **Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance** : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle en cas d'incident.
- **Objectif 5. Formation et exercice dans le pays** : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays.
- **Objectif 6. Moyens du pays** : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

2. INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a élaboré entre 2013 et 2014 son plan POLLUMAR : plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et autres produits chimiques dangereux en mer, en lagune et dans les zones côtières (dans le cadre de la convention d'assistance CIAPOL/ Cedre et institué par le décret n°98-42 du 28 janvier 1998). Ce plan a pour but de fixer les responsabilités et d'assurer une intervention rapide et efficace dans les opérations de lutte en cas de pollution ou de menace de pollution accidentelle. Il décrit l'organisation de la lutte, les stratégies à mettre en œuvre et les moyens à déployer.

Depuis plusieurs années, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable organise un exercice annuel afin de tester ce plan et assurer sa mise à jour. En 2017, cet exercice s'est tenu à Abidjan, Grand-Bassam et Assinie pendant deux jours (8 et 9 juin), et en 2018 à Abidjan et Jacqueville (15 juin). En 2019, le scénario a porté sur un incident de pollution par hydrocarbures consécutif à un abordage entre un pétrolier et un porte-container au large de San-Pedro. L'exercice était préparé et animé par le CIAPOL.

À la demande du CIAPOL, le projet GI WACAF a dépêché sur place une équipe d'observateurs :

- Julien FAVIER, chef du projet GI WACAF ;
- Franck LARUELLE et Lauren FEAR, ITOFF ;
- Lindsay PAGE-JONES, OTRA.

L'équipe était présente uniquement à titre d'observateur et n'a pris aucune part à l'exercice, comme convenu avec les autorités ivoiriennes.

Lors de cet exercice, l'organisation nationale a été projetée dans une localité autre qu'Abidjan pour évaluer l'articulation possible entre la Cellule de Crise Nationale CCN (du Plan POLLUMAR) et l'organisation du Plan ORSEC régional dans une localité littorale. Il a aussi permis d'identifier certaines problématiques et contraintes majeures lors d'une opération de lutte contre une pollution marine par hydrocarbures en mer et sur les côtes.

Le présent document rend compte des activités menées dans le cadre de cet exercice national et propose des recommandations basées sur les observations de l'équipe GI WACAF. Le chef de projet GI WACAF a effectué un débriefing « à chaud » lors de la cérémonie de clôture en présence du Ministre de l'Environnement (un débriefing complet avec les participants à l'exercice n'a pas été prévu).

Abréviations :

ORSEC	Organisations des Secours	CIL	Comité Interministériel de Lutte
AEM	Action de l'Etat en Mer	CCN	Cellule de Crise Nationale POLLUMAR
SEPCIM	Secrétariat Permanent Du Comité Interministériel De l'Action de l'État en Mer	PCO	Poste de Commandement Opérationnel (préfecture)
PREMAR	Préfet Maritime	COM	Centre Opérationnel Maritime (Marine Nationale)
CIAPOL	Centre Ivoirien Antipollution		



3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'EXERCICE

Les **objectifs principaux** de l'exercice définis par le CIAPOL¹ étaient de :

- « Tester le plan POLLUMAR.
- Renforcer les capacités des parties prenantes pour gérer toute crise de pollution marine quel que soit le lieu du sinistre afin de rendre le dispositif plus opérationnel.
- Servir de plateforme pour informer et former le public et les industriels sur les activités du CIAPOL. »

Les **objectifs spécifiques** (aussi définis par le CIAPOL) étaient :

DU POINT DE VUE DE L'EXERCICE :	
- former les parties prenantes sur la mise en œuvre du plan POLLUMAR et définir clairement leurs rôles ;	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Atelier de formation des membres de la CIL sur la mise en œuvre du plan POLLUMAR. ▶ Atelier de formation des administrations publiques et parapubliques de la région de San-Pedro.
- évaluer les moyens logistiques disponibles dans la localité et au niveau national ;	▶ Moyens de lutte antipollution, tout équipement pouvant servir aux opérations de lutte et moyens logistiques disponibles au niveau national et de de San-Pedro recensés.
- faire articuler le Plan POLLUMAR avec le Plan ORSEC départemental	▶ Matrice des rôles des membres de la CIL élaborée et mise à la disposition des parties prenantes.
- impliquer les populations, les autorités locales dans la gestion d'une crise de pollution marine.	▶ Populations de San-Pedro ont été formées sur le nettoyage des plages.
DU POINT DE VUE DE LA SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS :	
- informer et former les industriels sur les missions du CIAPOL et les dispositions obligatoires pour les opérateurs économiques en matière de protection de l'environnement.	▶ Déjeuner-débat pour la sensibilisation des opérateurs économiques de San-Pedro.

¹ Source : CIAPOL, 2019, EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN POLLUMAR 11, 12 et 13 juin 2019 à San-Pedro – Termes de référence



4. ACTIVITÉS MENÉES

4.1. Préparation

L'équipe GI WACAF est arrivée à San Pedro le 10 juin. Les participants (provenant très majoritairement d'Abidjan) sont arrivés à San-Pedro entre le 10 et 11 juin.

Une réunion de préparation avec le directeur du CIAPOL (M. Dibi) et son équipe a été organisée le 11 en fin de journée, afin de revoir l'agenda de la journée de formation (12 juin) et de l'exercice (13 juin).

4.2. Formation/ Sensibilisation

Plusieurs présentations ont été dispensées le 12 juin aux participants à l'exercice (dans la salle de réunion du port de pêche de San-Pedro). Il est rappelé que les durées limitées des interventions permettent seulement d'aborder les grands principes et non pas de former les participants.

► **PRESENTATION DU PROJET GI WACAF** (J. Favier, GI WACAF)

► **COMMUNICATION ET GESTION D'INCIDENT ET DE CRISE** (L. Page-Jones, durée 1h10)

- Rappel des enjeux et difficultés ;
- Rappel des dispositions générales du Plan POLLUMAR 2017 pour les diverses formes de communication ;
- Communication opérationnelle pour la gestion d'incident en Côte d'Ivoire (voir figure ci-dessous) :
 - Communication au sein de la CCN (entre sections) et avec les équipes sur le terrain,
 - Interfaces de la CCN avec les parties prenantes extérieures (transport maritime, industrie pétrolière, assistance etc.),
 - Communication entre pays (Protocole d'urgence de la convention d'Abidjan).
- Communication pour la gestion de crise dans le pays et avec les pays voisins et institutions internationales (responsabilités des Ministères impliqués dans la lutte),
- Communications « Relations Publiques » : populations, médias & réseaux sociaux.

► **PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA LUTTE À TERRE** (F. LARUELLE, durée 1h10)

- Protection des côtes
 - Inventaire des sites sensibles, plans de protection, limites opérationnelles
- Reconnaissance du littoral
 - Méthode de travail
- Nettoyage du littoral
 - Organisation du travail, sectorisation des chantiers
 - Phases de nettoyage et techniques associées



- Phase 1 : Nettoyage grossier: approches manuelle vs. mécanique, pompage et écrémage
- Phase 2 : Nettoyage des hydrocarbures résiduels
- Gestion des déchets : minimisation, ségrégation, transport, stockage et traitement

► **PRINCIPALES DISPOSITIONS DU PLAN POLLUMAR (M. DIBI, CIAPOL, durée 20min)**

- Organisation d'ensemble de la CCN
- Rôles et responsabilités dans la CCN

► **RECONNAISSANCE AÉRIENNE (A. ATTE, SIR, durée 1hr)**

- Types d'hydrocarbures
- Vieillessement des hydrocarbures déversés en mer
- Principes pour la reconnaissance aérienne selon le Code de Couleur de Bonn
- Description des hydrocarbures déversés en mer et technique de quantification des volumes déversés basées sur les observations



Participants aux séances de formation



Présentation du projet GI WACAF



Principes de communication



Principes de la lutte à terre



Présentation du plan POLLUMAR



Principes de l'observation aérienne des nappes

4.3. Exercice

4.3.1. Rappel du scénario

Source : CIAPOL, 2019, EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN POLLUMAR 11, 12 et 13 juin 2019 à San-Pedro – Termes de référence

(...) un abordage est survenu entre un pétrolier (OILSHIP) transportant 60.000 tonnes de fuel lourd en provenance d'Abidjan et un porte-conteneur (COCOASHIP) sortant du port de San-Pedro en raison des mauvaises conditions météo-océanologiques. L'accident survenu à 4°05'04,88" N – 6°49'43,83" O à environ 30 milles nautiques au large de la ville de San-Pedro a occasionné une avarie au niveau de la paroi d'une cuve du pétrolier, générant ainsi le déversement d'une quantité de 6 000 tonnes d'hydrocarbures lourds en mer.

4.3.2. Phase d'alerte – 12 juin

L'incident survient le 12 juin à 13h38. Divers appels ont été réellement effectués afin de tester la chaîne d'alerte et de notification (après les séances de formation) :

- Un appel d'alerte a été envoyé au numéro d'astreinte du CIAPOL puis transféré au directeur du CIAPOL.
- Le CIAPOL a ensuite alerté le Ministère de l'Environnement et le ministre.
- Le Ministère de l'Environnement a alerté le préfet de région et désigné le directeur du CIAPOL comme personne en charge des opérations.

Il n'y a eu aucune mobilisation ou action entreprise pour démarrer la gestion d'incident le 12 juin.

4.3.3. Ouverture de l'exercice – 13 juin

L'exercice a été ouvert lors d'une cérémonie officielle le 13 juin à 9h15 avec la lecture par le ministre de l'Environnement Joseph Séka SEKA (avec M. le maire, M. le préfet de région et M. le président du conseil régional de San-Pedro et M. le directeur du CIAPOL) des éléments suivants :

- L'arrêté de déclenchement du Plan POLLUMAR ;

- Le premier communiqué de presse (déjà réalisé) ;
- L'arrêté de mise en demeure de cessation de pollution.



4.3.4. Mobilisation et lutte – 13 juin

Les activités de l'exercice combinaient le travail de la CCN en salle (hôtel Sofia), un déploiement réel sur la plage de l'hôtel Sofia et un déploiement de moyens en mer (embouchure de San-Pedro).

ACTIVITES DE LA CCN EN SALLE

Les participants, membre de la CCN, se sont retrouvés dans la grande salle de réunion de l'hôtel Sofia de San-Pedro, dans laquelle l'exercice s'est déroulé.

Suite à la cérémonie d'ouverture et après une pause-café de 35 min, l'exercice a démarré après 10h30 par la mise en place de la CCN et un briefing général.

L'organisation générale théorique de la CCN en sections est présentée dans : « Annexe 1 – Présentation du plan POLLUMAR », p.30.

La section Planification a travaillé essentiellement sur la dérive de nappe et l'identification des zones littorales menacées.

- En fin d'exercice, la section Planification a établi une image de la situation avec les informations disponibles, prévu la dérive des nappes et identifié les zones côtières à risque et défini un premier plan d'action – voir ci-contre.
- La lutte en mer a été considérée comme peu efficace (les nappes s'échouant rapidement sur le littoral). L'effort de la section Planification s'est donc concentré sur le littoral.

SITUATION INITIALE / SINISTRE

DATE 12/06/2019 HEURE: 1338Z

SEUS-VITESSE DU VENT
vitesse constant: 1 m/s

LIEU 04°06'04,85"N - 6°49'43,83"W

TYPE DE SINISTRE: POLLUTION/dversement hydroc

PRODUITS: fuel lourd

PROPRIETES: nappe @ L=600m l: 40m direct → SP

VOLUME EN TON: 600T (à confirmer)

RE/ACTIONS / EVOLUTIONS POSSIBLES DU SINISTRE

Jeu de

OBJECTIFS	MOYENS A PREVOIR	MOYENS A PREVOIR	Horaires	OTS
Reconnaissance	-aérienne -maritime	-helico -vedette	1042Z	Logistique
météo	courant: info Vent: 0,5 à 1,5 m/s Houle: 1,2 m état mer: agitée		1100Z	
prévoir la dérive de la nappe	→ à 1500Z	→ arrivée sur les côtes SP		
protéger les zones sensibles	organiser la lutte à terre	barrières	1115Z	Cell log
protéger les pop	établir périmètres Sécurité	bande Rouge-blanc de Sécurité Police - Gend	1115Z	Cell. interv
faire point de situation aux autorités	Info Cell adm:	Note d'info	1115Z	Cell adm.
faire entrer le dossier au PASP	Remarquage	Remarquage	1125Z	Cell log.

- Les sections Intervention, Logistique et Administration sont restées, en début d'exercice, en attente des résultats de la section Planification.
- La section Intervention a eu un rôle limité.
- La section Logistique a commencé le recensement des moyens disponibles dans la région et dans le pays, selon les besoins exprimés pour l'incident.
- La section Administration a préparé les instruments de réquisition permettant une mobilisation rapide des moyens.
- La section Communication a préparé le deuxième communiqué de presse.

Les actions des sections Intervention, Logistique et Administration ont globalement été limitées par le format et la durée de l'exercice. La fin de l'exercice est décidée à 12h50 (durée de l'exercice pour la CCN en salle : environ 2h30).



Vue d'ensemble de la CCN



Section Planification



Section Intervention



Section Logistique



Section Administration



Section Communication

ACTIVITÉS RÉELLES SUR LA PLAGE

Un déploiement réel a été organisé sur la plage de l'hôtel Sofia, avec les moyens et personnel du Port Autonome d'Abidjan, le personnel du CIAPOL et l'assistance d'une ONG et des forces de police.

Un opérateur a été blessé lors d'un transfert routier d'équipement et a dû être évacué d'urgence.



Zone de stockage des déchets



Circulation et sécurisation du site



Barrage et boudins absorbant



Barrage et boudins absorbant déployés



Écrémeur oléophile à disque KOMARA 20, pompe et groupe de puissance hydraulique



Pop-corn employé pour simuler le polluant



Zone de stockage



Repli de l'équipement en pick-up

ACTIVITÉS RÉELLES EN MER

Un déploiement de barrage a été organisé au large de l'embouchure de San-Pedro avec les barrages du Port Autonome d'Abidjan et deux navires locaux. Le déploiement a été interrompu à la suite de la rupture du barrage (sous-dimensionné pour un emploi au large). *Pas de photos disponibles.*

4.3.5. Clôture de l'exercice – 13 juin

L'exercice a été clôt lors d'une cérémonie officielle (13 juin à 13h30) avec la lecture par le ministre en charge de l'Environnement des éléments suivants :

- Un mot de fin du Directeur du CIAPOL déclarant « Tout est nettoyé. » ;
- Débriefing « à chaud », observations et propositions du chef de projet GI WACAF ;
- Un mot de clôture du ministre de l'Environnement remerciant les participants, levant le plan POLLUMAR et actant les propositions du coordinateur du GI WACAF.

5. EVALUATIONS

5.1. Évaluation technique de l'exercice

Un débriefing n'était malheureusement pas prévu à la fin de l'exercice avec l'ensemble des participants. Leurs commentaires, retours d'expérience et propositions n'ont donc pas pu être collectés.

Les principaux points positifs et d'amélioration relevés par l'équipe GI WACAF sont résumés dans le tableau ci-dessous :

POINTS POSITIFS

- Exercice délocalisé en région.
- Soutien du Ministre en charge de l'Environnement présent à San-Pedro pour cette initiative.
- Importante CCN mobilisée à San-Pedro avec plus de 45 représentants d'Abidjan à San-Pedro.
- Scénario ambitieux permettant de tester de nombreux aspects du plan POLLUMAR.
- Personnel des divers ministères, administrations et corps d'armée présents.
- Déploiements simultanés de moyens sur la plage et en mer.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Sous-représentation (par rapport aux organisations nationales) et manque d'intégration des entités locales.
- Interfaces du plan POLLUMAR avec les dispositions ORSEC et AEM au niveau national et en région non testées et à clarifier. Pas de mise en place de PCO ou de COM à San-Pedro, la CCN assumant tous les rôles.
- Processus de coordination globale et de décision en CCN manquant d'efficacité.
- Démarrage du travail en CCN sans objectifs et actions prioritaires clairement définis. Manque de méthode de travail en CCN.
- Fonctionnement interne de la CCN à améliorer (entre sections). Manque d'organisation et répartition du travail au sein de chaque section de la CCN. - Faible prise d'initiative dans les sections Intervention (surtout) et Logistique, Administration de la CCN (liée à un manque de connaissances, absence de fiches de poste et absence de directives claires sur les objectifs et actions prioritaires).
- Manque de formation/ compétences techniques du personnel au sein des sections pour les différentes fonctions.
- Manque de réalisme et de moyens adaptés des opérations sur la plage.
- Manque de moyens adaptés pour les opérations en mer.
- Exercice de trop courte durée (pour un exercice de grande ampleur national), à la chronologie peu réaliste et sans cellule animation (pour animer l'exercice).

Une grille détaillée a permis à l'équipe GI WACAF d'évaluer les thèmes suivants (essentiellement axés sur le travail de la CCN – élément clé de l'exercice) :

ALERTE / MOBILISATION
SANTE / SECURITE
STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET COMMANDEMENT DE L'ORGANISATION DE GESTION D'INCIDENT
SECTION PLANIFICATION
SECTION INTERVENTION
MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS REELLES SUR LE TERRAIN
SECTION LOGISTIQUE
SECTION ADMINISTRATION
SECTION COMMUNICATION

→ Voir les résultats en « Annexe 3 – Grille d'évaluation détaillée de l'exercice »

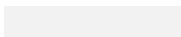



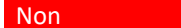
Cet exercice POLLUMAR 2019 a aussi permis d'évaluer, par rapport aux activités menées à San-Pedro, le niveau de mise en œuvre des recommandations 2017 du GI WACAF à la suite de l'exercice POLLUMAR 2017 (à Abidjan et Assinie).

Voir « Annexe 4 – Niveau de mise en œuvre en 2019 des recommandations de l'exercice 2017 »

5.2. Évaluation des objectifs de l'exercice


Les Termes de référence de l'exercice de simulation du plan POLLUMAR 2019, définis par le CIAPOL, sont repris dans le tableau suivant, certains détaillés en sous-objectifs, et évalués.

Le code couleur retenu correspond à :

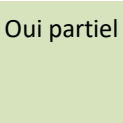
	Non évalué
	Objectif atteint
	Objectif partiellement atteint et fonctionnel a minima
	Objectif insuffisamment atteint avec dysfonctionnement
	Objectif non atteint

DE FORMER LES PARTIES PRENANTES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN POLLUMAR ET DÉFINIR LEURS RÔLES

- Organiser un atelier de formation pour les membres du Comité Interministériel de Lutte (CIL) / Cellule Crise Nationale (CCN) sur la mise en œuvre du plan POLLUMAR

 **Insuffisant** *Présentation très rapide (20 min) des principales dispositions du Plan POLLUMAR*

- Organiser un atelier de formation sur des thèmes précis (nettoyage littoral et communication)

 **Oui partiel** *Présentation (1h10) sur la communication (lutte, de crise et relations publiques) – GI WACAF
Présentation (1h10) sur le nettoyage littoral – GI WACAF*

- Organiser un atelier de formation des administrations publiques et parapubliques de la région de San-Pedro pour présenter le plan POLLUMAR et situer leur participation dans sa mise en œuvre

Non

Note. Quelques représentants locaux dans les participants à l'exercice.

- Élaborer une matrice d'action pour chaque section de la CCN détaillant « Qui doit faire quoi ? » (Planification, Intervention, Logistique, Administration et Communication)

Non

Devrait faire partie du Plan POLLUMAR.

D'ÉVALUER LES MOYENS LOGISTIQUES DISPONIBLES DANS LA LOCALITÉ ET AU NIVEAU NATIONAL

- Recenser et mobiliser les moyens de lutte antipollution et tout équipement pouvant servir aux opérations de lutte disponibles au niveau de San-Pedro (préfecture et zone maritime)

Insuffisant

Devrait faire partie du Plan POLLUMAR.

- Recenser et mobiliser tous les personnels compétents, moyens et supports logistiques pour la lutte antipollution disponibles au niveau national (publiques et privés)

Insuffisant

Devrait faire partie du Plan POLLUMAR.

- Recenser et mobiliser tous les personnels compétents, moyens et supports logistiques pour la lutte antipollution disponibles dans les pays proches et au niveau de l'assistance internationale et pouvant être mobilisés rapidement

Insuffisant

Pas d'information sur les moyens des pays voisins dans le Plan POLLUMAR ni lors de l'exercice.
Notification faite à l'OMI et FIPOI lors de l'exercice (mais pas aux pays voisins).

- Identifier les processus contractuels pour mobiliser/ réquisitionner l'assistance

Insuffisant

Travail de la section Administration sur le processus de réquisition lors de l'exercice.
Devrait faire partie du Plan POLLUMAR.

DE FAIRE ARTICULER LE PLAN POLLUMAR AVEC LE PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL

- Clarifier l'articulation et les processus pour le commandement et la coordination des opérations
- en mer entre PREMAR / COM et la CCN
- à terre entre le Préfet / PCO et la CCN

Non

Quelques représentants régionaux mais intégrés dans la CCN, sans rôles ni pouvoirs clairement identifiés.
Pas de PCO mobilisés, ni de COM

- Vérifier la cohérence entre le Plan POLLUMAR et le plan ORSEC

Non

ORSEC est un texte ancien(1998 ?)

- Vérifier la cohérence entre le Plan POLLUMAR et l'AEM

Non

Texte récent à intégrer dans le Plan POLLUMAR

D'IMPLIQUER LES POPULATIONS, LES AUTORITÉS LOCALES DANS LA GESTION D'UNE CRISE DE POLLUTION MARINE

- Former les populations riveraines sur les stratégies de nettoyage des plages

Non

Aucune activité portée à la connaissance des observateurs.

- Identifier une organisation et les moyens pour la mise en œuvre, gestion et supervision des opérations de nettoyage du littoral

Oui partiel

Supervision et mise en œuvre par le CIAPOL et représentants du P.A. Abidjan. Sécurisation des accès à la plage par la Gendarmerie. Implication d'une ONG locale OI-REN pour ramasser les déchets avant l'arrivée des hydrocarbures.

- Identifier une organisation et les moyens pour la gestion des déchets

Insuffisant

Transporteur identifié à San-Pedro pour l'évacuation des déchets.

INFORMER ET FORMER LES INDUSTRIELS LOCAUX SUR LES MISSIONS DU CIAPOL ET LES DISPOSITIONS OBLIGATOIRES POUR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

- Organiser un déjeuner-débat avec les opérateurs économiques dans la région de San-Pedro

Oui

Déjeuner organisé.
Pas de représentants GI WACAF invités.

6. RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-dessous sont basées sur les évaluations (section précédente) et intègrent aussi les recommandations formulées en 2017, qui restent pour l'essentiel à mettre en œuvre. Certaines sont détaillées dans les recommandations techniques.

Voir « Annexe 4 – Niveau de mise en œuvre en 2019 des recommandations de l'exercice 2017 »

6.1. Recommandations Stratégiques – R.S.

Les recommandations suivantes sont dites « stratégiques » c'est-à-dire importantes, synthétiques, à l'attention des décideurs, et réclamant un fort soutien des autorités pour leur mise en œuvre.

Voir « Annexe 4 – Niveau de mise en œuvre en 2019 des recommandations de l'exercice 2017 », p.41

R.S. - ORGANISATION DE LUTTE ET FONCTIONNEMENT

- ▶ **Consolider l'organisation nationale de lutte pour qu'elle soit robuste, adaptable, flexible, cohérente et clairement articulée avec les autres dispositifs d'urgence (ORSEC et AEM).**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

- ▶ **Structurer la CCN en identifiant les fonctions clés de chaque section (qui fait quoi?).**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

- ▶ **Assurer un fonctionnement efficace de la CCN à travers :**

- Le travail simultané et coordonné des diverses sections géré par un directeur de CCN et des chefs de section formés et efficaces ;
- La connaissance, par tous ces membres, du fonctionnement global de la CCN et de leurs rôles, responsabilités et livrables attendus ;
- Une diffusion et un partage de l'information en CCN et des processus de prise de décision clairs et connus de tous.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

- ▶ **Identifier une organisation valable pour l'ensemble du littoral de la Côte d'Ivoire pour :**

- La mise en œuvre, la gestion et la supervision des opérations de nettoyage du littoral ;
- La gestion des déchets issus de la lutte contre les pollutions accidentelles.

- ▶ **Prévoir un lieu et un minimum de moyens pour la CCN pour un fonctionnement efficace.**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

R.S. - PERSONNEL

- ▶ **Attribuer officiellement les fonctions clés de l'organisation de lutte nationale à des personnes/ positions clairement identifiées** des ministères, agences, administration et autres (en particulier pour les chefs de section en CCN et responsables des opérations sur le terrain).

- ▶ **Garantir un niveau de compétence général suffisant du personnel désigné de la CCN** au travers des formations (lecture du plan POLLUMAR, fiche de poste, formation dédiée etc.) et exercices, tests et cas réels.
- ▶ **S'assurer de la désignation et disponibilité de personnel formé et compétent pour les postes à forte technicité** : dérive de nappe, évaluation des risques liés aux hydrocarbures et produits chimiques, etc.

R.S. - PLAN POLLUMAR

- ▶ **Mettre le plan POLLUMAR à jour avec les éléments organisationnels et fonctionnels revus, ainsi que les procédures et annexes techniques complétées.**
Note. Détail dans les recommandations techniques.
- ▶ **Valider officiellement le Plan POLLUMAR (mis à jour), diffuser aux entités concernées et reconnaître l'autorité des entités mobilisées dans le cadre du dispositif POLLUMAR.**
- ▶ **Développer des dispositions régionales opérationnelles dans le « Plan POLLUMAR », en cohérence avec le plan POLLUMAR revu, le dispositif ORSEC et l'Action de l'État en Mer,** détaillant les rôles et responsabilités des instances et administrations des régions en cas de pollution, les procédures opérationnelles et les interfaces avec l'organisation nationale.

R.S. - MOYENS

- ▶ **Garantir dans le pays la disponibilité d'un minimum de moyens** permettant de démarrer rapidement, en mer et à terre, les interventions antipollution (avant l'arrivée de l'assistance).
Note. Détail dans les recommandations techniques.
- ▶ **Recenser dans le Plan POLLUMAR les personnels compétents, équipements spécialisés, et supports logistiques dans le pays** ; et en définir les modes d'accès à l'avance (essentiel pour une mobilisation rapide en cas de besoin).
Note. Détail dans les recommandations techniques.
- ▶ **Étudier la possibilité de mettre en place des accords de coopération et assistance** sous-régionaux et/ou bilatéraux avec les pays voisins ou dans le cadre du Protocole d'Urgence de la Convention d'Abidjan (couvrant par exemple la mise à disposition de moyens entre États frontaliers, la coordination de moyens internationaux et le remboursement des frais engagés).

R.S. - FORMATIONS

- ▶ **Former les personnels de la CCN aux principes de la gestion d'incident appliqués à la lutte antipollution.**
Note. Détail dans les recommandations techniques.
- ▶ **Former spécifiquement les personnels clés de chaque section de la CCN selon leurs rôles et responsabilités,** à travers des formations techniques ciblées et pratiques, appliquées à l'organisation et au contexte ivoiriens.
Note. Détail dans les recommandations techniques.

► **Sensibiliser les administrations publiques et parapubliques dans les régions**, directement concernées par la lutte contre les pollutions accidentelles, à leurs rôles et responsabilités en cas d'incident et aux interfaces avec l'organisation nationale.

► **Sensibiliser les populations riveraines** sur la conduite à tenir en cas de pollution accidentelle.

R.S. – EXERCICES

► **Organiser des exercices réalistes de déploiement d'équipements, avec un objectif d'efficacité**, avec des moyens adaptés au site et aux conditions ; et évaluer l'efficacité de l'opération.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

► **Tester réellement les capacités de lutte de la Côte d'Ivoire lors d'exercices de gestion d'incidents nationaux réalistes** basés sur un scénario crédible avec une vraie animation d'exercice.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

R.S. - COMMUNICATION

► **S'assurer de pouvoir rapidement diffuser un message d'alerte** à toutes les populations à risque en cas de pollution accidentelle.

► **S'assurer de l'alerte rapide des états voisins et du secrétariat de la Convention d'Abidjan** (via le Ministère en charge de l'Environnement et Ministère des Affaires Étrangères).

6.2. Recommandations Techniques – R.T.

Les recommandations suivantes sont dites « techniques » c'est-à-dire précises, à l'attention des personnels en charge de leur mise en œuvre, détaillant certaines recommandations stratégiques et les procédures, outils, moyens et programmes de formation et exercices.

R.T. - ORGANISATION DE LUTTE

► **Consolider l'organisation POLLUMAR :**

- Assurer l'adaptabilité de l'organisation (pour pouvoir répondre de manière adéquate aux divers types d'incident et lieu d'opération).
- Assurer la flexibilité de l'organisation (qui doit pouvoir monter en puissance rapidement pour être dimensionnée selon l'ampleur de l'incident).
- Être en ligne avec les principes de :
 - l'Incident Command System ICS,
 - l'ISO 22320 « Security & Resilience – Emergency Management – Guidelines for incident management ».

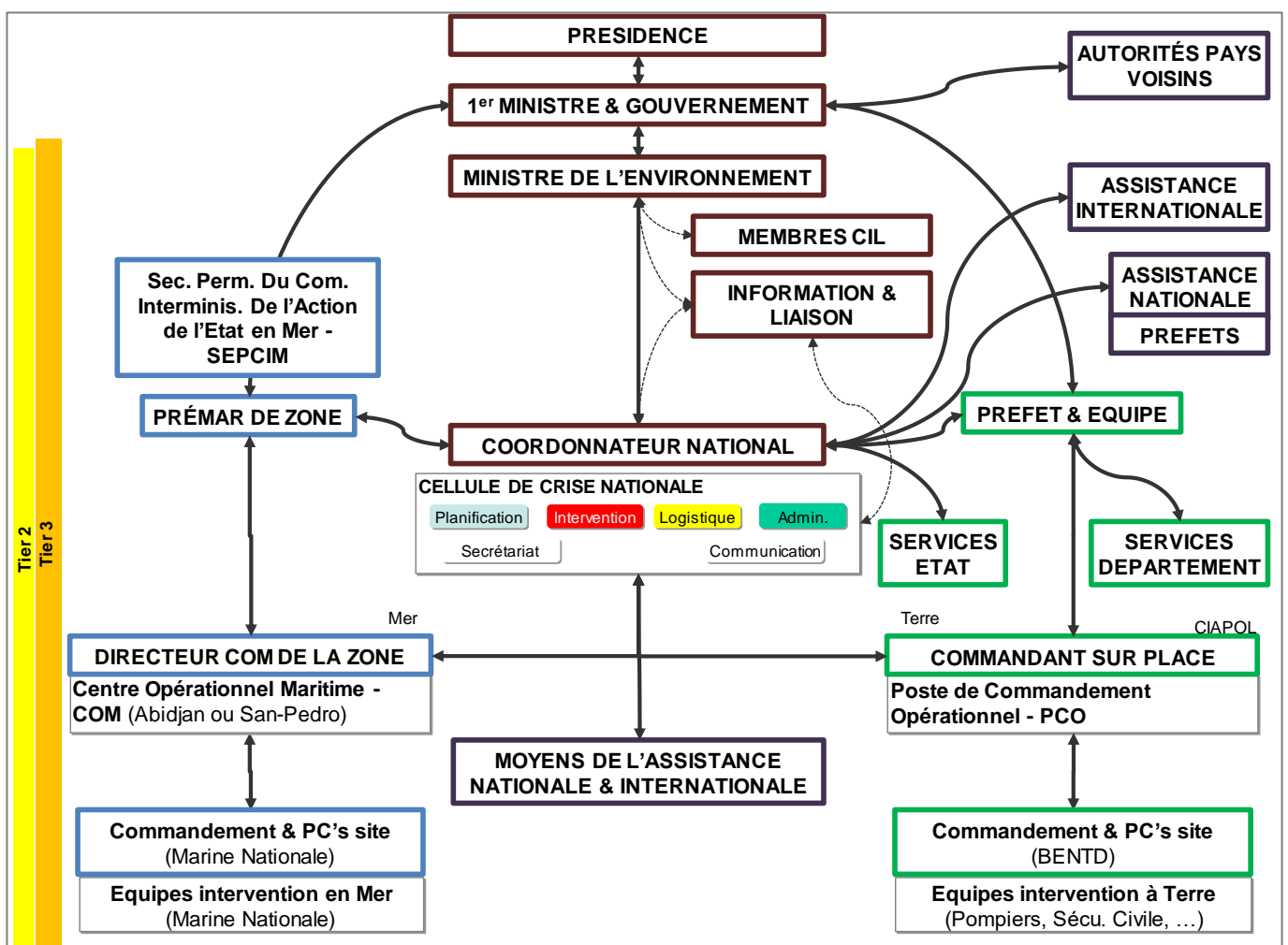
► **Garantir la cohérence de l'organisation POLLUMAR avec les autres dispositifs d'urgence :**

- Cohérence des dispositions POLLUMAR avec celles ORSEC (peut-être à mettre à jour).
- Cohérence des dispositions POLLUMAR avec celles de l'AEM. Voir les récentes dispositions de l'Action de l'État en Mer (Secrétariat Permanent Du Comité Interministériel De l'Action de l'État en Mer – SEPCIM et nomination des PREMAR).

► Préciser les interfaces extérieures essentielles de l'organisation POLUMAR.

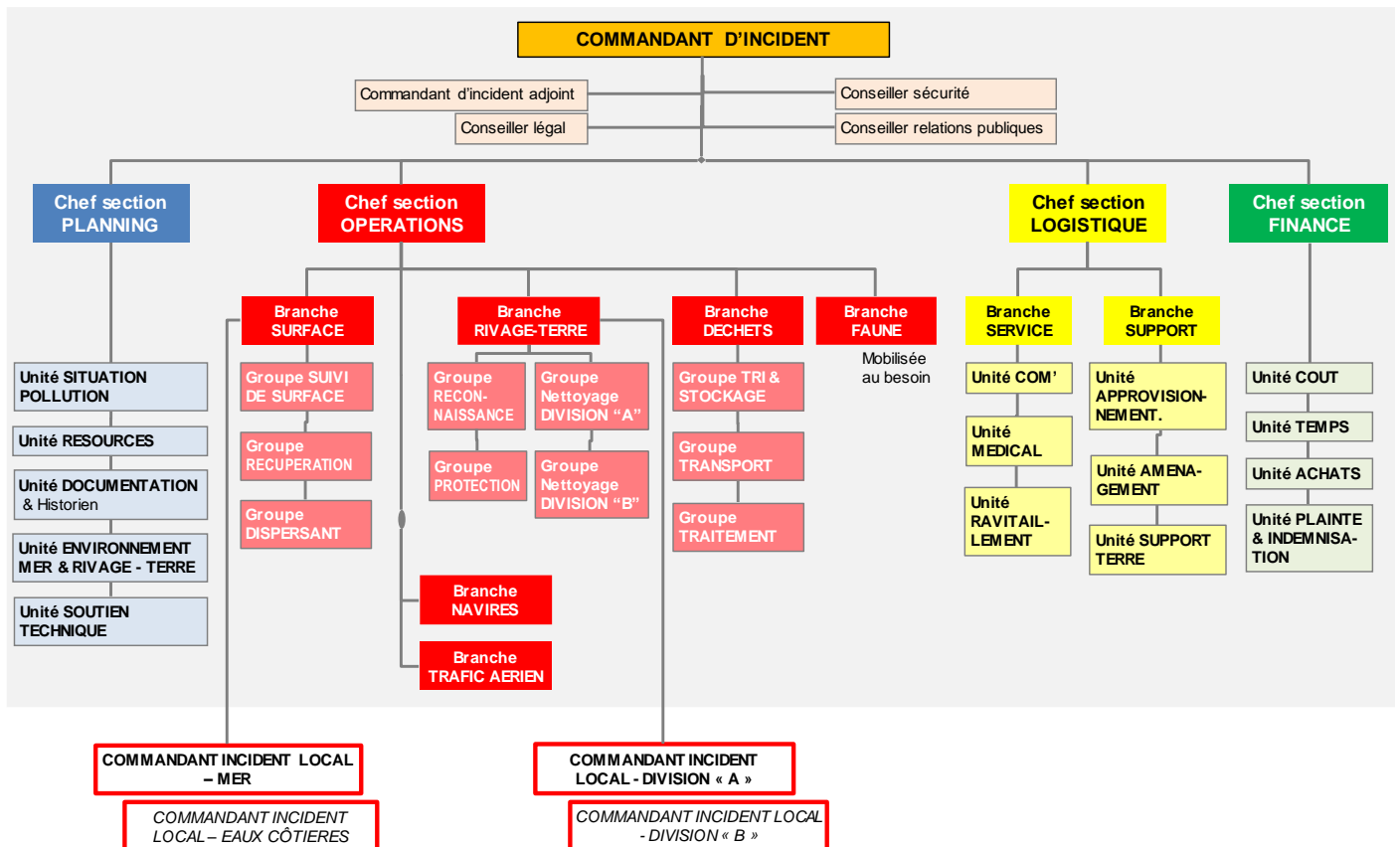
- Assurer la possibilité de mettre en œuvre et gérer des opérations de nettoyage littoral.
- Préciser les interfaces (nationales et locales) avec les autorités portuaires, les parties responsables (par exemple secteur privé, transport maritime, industrie pétrolière etc.).
- Préciser les interfaces avec l'assistance extérieure (nationale et internationale).

Voir exemple d'organisation générale ci-dessous discutée lors des formations en salle (12 juin).



► Définir les fonctions clés au sein de chaque section de la CCN : Planification, Intervention, Logistique, Administration selon les principes de l'Incident Command System – ICS.

Voir figure ci-dessous dérivée de l'industrie pétrolière.



R.T. - FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION DE LUTTE

- ▶ **Garantir un fonctionnement efficace de la CCN et de l'organisation globale**, selon les principes de l'Incident Command System – ICS, avec entre autres :
 - Des règles et un rythme de travail défini en CCN pour un travail cadré, coordonné et simultané de toutes les sections ;
 - Un directeur de CCN fixant les objectifs et actions prioritaires, supervisant le travail et validant les résultats et plan d'action ;
 - Une transmission rigoureuse des instructions et décisions dans la CCN et autres intervenants extérieurs (par exemple : transmission des ordres et directives par écrit avec confirmation téléphonique/VHF de bonne réception) ;
- ▶ **Garantir une diffusion régulière de l'information à tous** :
 - Des points réguliers (par exemple 5 minutes maximum toutes les heures initialement) entre le chef de la CCN et les chefs des sections, puis au sein de chaque CCN afin de garantir un niveau d'information homogène dans toute la CCN ;
 - Une gestion et un partage de l'information en CCN grâce à un affichage (papier et vidéo-informatique) partagé de la situation et des opérations, accessible à tous dans la CCN, et mis à jour régulièrement ;
 - La tenue d'une main courante avec un personnel dédié à cette fonction ;

► **Baser le développement du Plan d'Action sur une démarche logique et cyclique** (par exemple répétée toutes les 24 heures) basée sur :

- L'identification des priorités : la vie humaine, l'environnement (au sens large), les activités et usages etc. ;
- Des étapes : l'évaluation de la situation, les prévisions, les impacts possibles, les objectifs prioritaires, la stratégie pour atteindre les objectifs, les tactiques de mise en œuvre des stratégies, un Plan d'Action validé par le directeur de la CCN et distribué aux équipes pour mise en œuvre ;
- Des prises de décisions et mises en œuvre rapides.

► **Clarifier les éléments fonctionnels suivants :**

- Répartition en temps de préparation des responsabilités entre CIL, Ministère de l'intérieur et préfectures, et SEPCIM et PREMAR.
- Transition du personnel entre CIL et CCN lors de l'activation du Plan POLLUMAR ;
- Rôles, responsabilités, processus de coordination/ commandement de la CCN avec :
 - le préfet de région et PCO's,
 - le PREMAR et COM.

R.T. – DOCUMENT DU PLAN POLLUMAR

► **Développer des fiches de poste pour chacune de ces fonctions des sections de la CCN** identifiant clairement rôles et responsabilités ainsi que les outils et documents utiles.

► **Développer des fiches réflexes et documents-support standardisés pour les actions récurrentes de la CCN** (alerte et notification, mobilisation des moyens etc.).

► **Développer des procédures opérationnelles, spécifiques et adaptées** au contexte, à l'environnement et à l'organisation ivoiriens, et aux moyens disponibles pour la reconnaissance et la lutte en mer et à terre.

► **Développer des dispositions spécifiques dédiées à la gestion de crise, aux relations publiques et à la communication de crise** : médias, populations, ONG, réseaux sociaux etc. (dans le cadre du plan POLLUMAR et/ ou dans le cadre du dispositif ORSEC).

► **Mettre à jour globalement le Plan POLLUMAR** (pour intégrer la consolidation organisationnelle et fonctionnelle de l'organisation de lutte et les éléments ci-dessus).

R.T. - MOYENS DE LA CCN

► **Identifier un lieu adapté pour la CCN** (à Abidjan par défaut, et options dans les régions) :

- accès sécurisé,
- salles pour chaque section, salle pour le directeur de CCN, et bureaux suffisants pour les fonctions supports etc.

► **Garantir un minimum d'outils (papier/ informatique) pour l'évaluation de la situation et l'aide à la prise de décisions en CCN** :

- Documents support nationaux : copie du plan POLLUMAR, cartes, annuaires d'urgence, guides internationaux etc. ;
- Guides de lutte et documents internationaux ;
- Accès à des prévisions météorologiques (vent), de courants maritimes et côtiers et de marée ;
- Outils/ logiciels pour la prévision de comportement et de dérive (par exemple ADIOS 2.0, GNOME, ALOHA et autres solutions payantes) ;
- Outils pour l'évaluation (feuille de calcul automatisée) pour calculer la quantité d'hydrocarbures en mer sur la base du code d'apparence de l'accord de Bonn ;
- Base de données internationales sur les produits chimiques (par exemple CANUTEC ERGO du Canada, Chemical Aquatic Fate and Effects (CAFE) Database de la NOAA des U.S.A.) ;

► **Garantir un minimum de moyens d'affichage pour la CCN** : tableau et vidéo projecteur et pour chaque section (Flip chart et white-board).

► **Garantir un minimum de moyens-support standardisés pour la CCN** (soit dans le lieu dédié à Abidjan, soit sous un format transportable si la CCN doit être projetée en région) :

- Groupe électrogène et climatisation ;
- Ordinateurs fixes / portables pour chaque section avec accès internet et téléphone ;
- Moyens de communication diversifiés : téléphone fixe, téléphone satellite, Internet, FAX, radio, etc. ;
- Chasubles et étiquettes spécifiques pour les membres des sections.

R.T. - MOYENS DE LUTTE

► **Garantir dans le pays la disponibilité de personnel compétent, équipements et supports logistiques suffisants** pour permettre de démarrer des interventions antipollution correctement dimensionnées :

- en mer : épandage de dispersant par navire, confinement et récupération par navires.
- à terre : protection des sites sensibles (barrages flottants et autres moyens), nettoyage des littoraux, sols et berges (moyens de pompage, récupération, manuels et mécaniques).

Cette garantie sera assurée à travers la complémentarité des moyens locaux, portuaires, régionaux, nationaux et privés, et à leur répartition dans le pays.

Ces moyens devront être suffisants pour démarrer et poursuivre les premières interventions avant l'arrivée de moyens supplémentaires de l'assistance régionale et internationale dans le pays.

► **Recenser et définir les modes d'accès à l'avance des moyens de lutte disponibles dans le pays** :

- les personnels compétents,
- les équipements spécialisés de lutte antipollution,
- les autres équipement pouvant servir à la lutte et supports logistiques.
- Préciser les propriétaires, lieu exacts, spécifications techniques, quantité, procédures de mobilisations.

- S'assurer de l'état de marche des moyens.

Les procédures de mobilisation (contrat, accord d'assistance, réquisition, etc.) et coûts associés seront définies autant que possible à l'avance.

Des contrats ou marchés à bon de commande pour mobiliser rapidement certains moyens pourront être établis à l'avance.

► **Recenser les principales sources d'assistance disponibles dans les pays proches et au niveau de l'assistance internationale** (et leurs modes d'accès).

► **Recenser les principales sources d'expertise selon les problématiques** (santé humaine, hydrocarbures, SNPD, faune sauvage, environnement littoral, etc.).

► **Intégrer dans le Plan POLLUMAR le résultat de tous ces recensements et maintenir à jour annuellement** (au minimum).

R.T. - FORMATION

► **Organiser une formation à la gestion d'incident, pour l'ensemble des membres désignés de la CCN**, basé sur les principes de l'Incident Command System – ICS et adapté au mode de fonctionnement de la CCN et contexte ivoirien :

- Chef de section Planification et membres ;
- Chef de section Intervention et membres ;
- Chef de section Logistique et membres ;
- Chef de section Administration et membres ;

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Planification :**

- Risques liés aux pollutions ;
- Comportement & dissémination/dérive des hydrocarbures et HNS déversés ;
- Emploi des outils/ logiciels pour la prévision de comportement et de dérive ;
- Définition des stratégies et techniques de lutte selon les produits, lieux et conditions ;
- Définition des moyens requis (personnel, équipement, support logistique etc.) ;
- Évaluation des dommages environnementaux etc.

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Intervention :**

- Mise en œuvre et coordination des opérations de surveillance et lutte en mer ;
- Mise en œuvre et coordination des opérations de reconnaissance et lutte à terre ;
- Gestion des opérations simultanées terrestres, maritimes et aériennes en lien avec le secteur privé etc.

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Logistique :**

- Mobilisation des moyens nationaux publics et privés ;
- Mobilisation des moyens internationaux ;
- Soutien logistique pour les opérations terrestres etc.

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section**

Administration:

- Contrat de mobilisation de l'assistance nationale et internationale ;
- Suivi financier des opérations ;
- Compensation des dommages etc.

► **Organiser une formation à la communication de crise/médias nationale et internationale** pour les membres de l'organisation nationale responsables ce cet aspect (en cas d'incident en général et de pollution en particulier).

R.T. - EXERCICES

► **Organiser des exercices sur le terrain :**

- de déploiement de barrage et écrémeur en mer, incluant pompage et stockage à bord des navires supports ;
- d'épandage de dispersant avec des navires ;
- de confinement et récupération en milieu portuaire ;
- de protection pour les sites sensibles identifiés dans le plan POLLUMAR ;
- de récupération/ pompage et puis de nettoyage des littoraux.

Ces exercices devront être réalistes, basés sur un scénario crédible, engager des moyens adaptés au lieu, aux conditions météo-océaniques et au type de produit à récupérer (selon le scénario de l'incident). Le déploiement devra viser à une réelle efficacité opérationnelle et cette efficacité devra être mesurée lors du déploiement.

► **Organiser des exercices de gestion d'incidents nationaux réalistes**, afin de réellement tester les capacités de lutte de la Côte d'Ivoire.

Ces exercices devront être basés sur un scénario précis et détaillé et une chronologie crédible. Ils seront menés de manière réaliste, avec un fonctionnement de l'organisation nationale au plus près de la réalité dans des lieux/salles adaptés à la gestion d'incident.

Les exercices seront gérés par une cellule d'animation spécialisés jouant le rôle des diverses parties prenantes impliquées et fournissant divers intrants et informations aux participants afin de simuler complètement l'incident et son évolution. Cette cellule est aussi en charge de recadrer les activités au besoin.

Les objectifs de l'exercice, le scénario, les conventions d'exercice, les moyens réellement déployés / simulés, les contacts extérieurs autorisés ou joués par la cellule d'animation, les données réelles ou simulées etc. seront définies et résumés dans un document.

Les exercices se dérouleront sur une durée permettant une réelle montée en puissance et un test complet de l'organisation, au minimum une journée complète, de préférence une journée et demi à deux jours.

Ces exercices nationaux peuvent combiner un/des déploiements, sans que cela soit une obligation.

► **Assurer, à la fin de chaque exercice, un débriefing complet de tous les participants et la rédaction d'un rapport d'activités et retour d'expériences** diffusé à tous les participants et administrations/ entités concernées.

7. CONCLUSION

L'exercice de lutte antipollution POLLUMAR 2019 fait suite à divers exercices de grande ampleur menés en Côte d'Ivoire (2018, 2017 et années précédentes) organisés par le CIAPOL avec le soutien des autres organisations impliquées dans la lutte contre les pollutions accidentelles. L'exercice POLLUMAR 2019 avait un programme et des objectifs ambitieux, était délocalisé dans l'agglomération de San-Pedro et combinait une mobilisation de l'équipe nationale (normalement en lien avec les autorités régionales et locales) et des déploiements de moyens en mer et sur les rivages.

L'objectif de tout exercice est de tester le système de gestion d'incident et le personnel engagé pour évaluer son efficacité, identifier les dysfonctionnements et les points d'amélioration possibles. Un certain nombre d'observations ont été formulées, le niveau de réalisation des objectifs de l'exercice évalués. Le présent rapport propose aussi des recommandations selon les thèmes suivants :

- Organisation et fonctionnement et moyens de l'organisation de lutte - CCN
- Personnel
- Plan POLLUMAR
- Formations
- Exercices
- Moyens de lutte
- Communication

Ces recommandations ont pour objectif de rendre le système de lutte contre les pollutions accidentelles de la Côte d'Ivoire plus opérationnel et efficace. Disposer de personnes compétentes à l'autorité reconnue et d'une organisation de gestion d'incidents fonctionnelle (avec un minimum de moyens) sont deux facteurs essentiels pour mener à bien des opérations de lutte. Les dispositions du plan POLLUMAR doivent aussi être intégrées et cohérentes avec les autres dispositions liées à la gestion de l'urgence (en particulier AEM et ORSEC). Aucun état ne possédant l'ensemble des moyens requis pour faire face à une pollution de grande ampleur, des accords de coopération et d'assistance (par exemple avec l'industrie pétrolière et les pays proches) doivent être mis en place.

L'exercice de San-Pedro démontre la volonté des autorités ivoiriennes de développer leurs capacités de lutte, autant nationales que locales. Un effort significatif est nécessaire pour développer de réelles et efficaces capacités opérationnelles. Le CIAPOL, organisation dédiée, et le soutien du Ministre en charge de l'Environnement (démontré par sa présence à San-Pedro) sont des atouts importants pour mener à bien cette tâche.

Annexe 1 – Présentation du plan POLLUMAR

Conformément à l'article 4 du décret 98-42 du 28 janvier 1998, le Ministre chargé de l'Environnement est responsable de l'organisation, du déclenchement et de la mise en œuvre du plan POLLUMAR. Le CIAPOL est l'organisme chargé de toutes les interventions suite à des accidents de pollution ou des menaces de pollution. Au sein du CIAPOL, la sous-direction de la Compagnie d'Intervention contre les Pollutions Marines et Lagunaires (CIPOMAR) est responsable des opérations de dépollution en relation avec l'exécution du Plan.

La préparation à la lutte est assurée par le Comité Interministériel de Lutte (CIL), comprenant les représentants de ministères suivants :

- Ministre chargé de l'Environnement ou son représentant ;
- Ministre chargé de l'Intérieur ou son représentant ;
- Ministre chargé des Affaires Étrangères ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Défense ou son représentant ;
- Ministre chargé des Transports ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Justice ou son représentant ;
- Ministre chargé de l'Économie et des Finances ou son représentant ;
- Ministre chargé du Pétrole et de l'Énergie ou son représentant ;
- Ministre chargé des Infrastructures Économiques ou son représentant ;
- Ministre chargé des Ressources Animales et Halieutiques ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Santé ou son représentant ;
- Ministre chargé de l'Industrie ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Communication ou son représentant.

En tant que de besoin et en fonction des thèmes abordés, le CIL peut faire appel à l'expertise de différents ministères, individus et organismes, tels que le CIAPOL, l'ONPC, le BNETD, la SODEXAM, les ports autonomes, des universitaires et autres experts, des représentants de l'industrie pétrolière et des représentants d'ONG compétentes dans un domaine ciblé.

En cas de crise, le CIL met en place une Cellule de Crise Nationale CCN composée d'un coordinateur représentant le Ministre de la Salubrité, de l'Environnement et du Développement Durable, d'un secrétariat, et de cinq (05) commissions ayant des missions différentes comme le montre la figure ci-après :

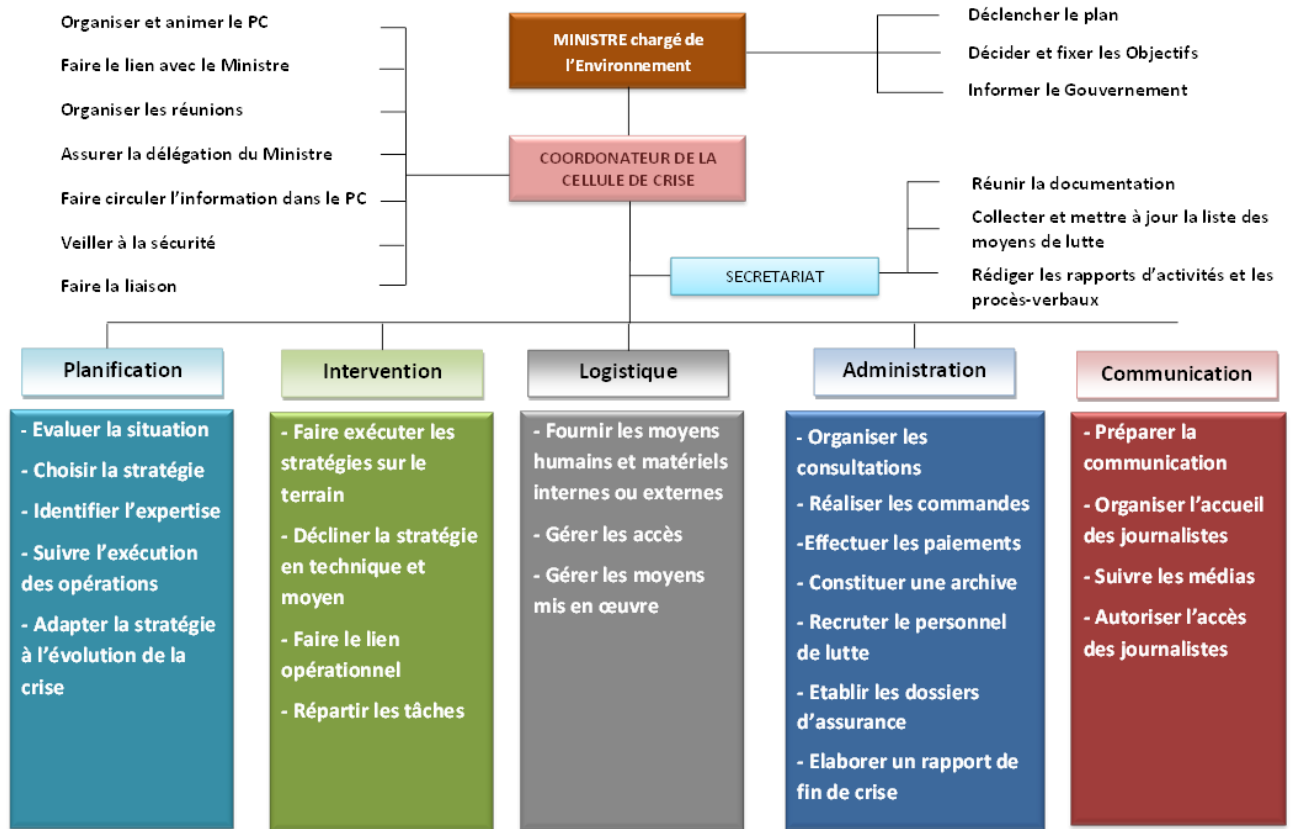


Figure 1 : Organisation et missions de la Cellule de Crise Nationale CCN (Source : Plan POLLUMAR)

Le commandement des opérations en mer est assuré par la Marine Nationale. Le CIAPOL assure la direction des opérations à terre.

Pendant les opérations de lutte, la Cellule Intervention (CI) désigne un responsable, le coordinateur sur place (CSP), qui a pour rôle d'exécuter sur les lieux du sinistre toutes les directives de la CI en ce qui concerne la conduite, la coordination et le déroulement des opérations de dépollution.

Ce CSP anime un PC Opérationnel (PCO), ouvert dans la préfecture dont le littoral est affecté par la pollution.

Annexe 2 – Chronologie prévue de l'exercice

12 et 13 JUIN 2019 / SAN-PEDRO	
07h00-07h05 :	Début de l'exercice, Alerte par le MRSC
07h05-07h50 :	Mission de reconnaissance maritime (vedette Marine nationale)
07h50-08h50 :	Survol aérien d'évaluation par Hélicoptère/Drone
08h00-08h45 :	Mobilisation du CIL à la salle de crise
09h00-09h15 :	Déclenchement du Plan POLLUMAR par Mr le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
09h00-11h00 :	Remorquage du navire pollueur vers un port refuge
09h15-09h30 :	Communiqué de presse de Madame le Ministre
	Constitution de la Cellule de crise et mise en place des différentes commissions
09h30-10h30	Mobilisation des moyens matériels de lutte en mer
	Lancement de la lutte en mer
10h30-13h30	Lutte en mer
11h00-15h00 :	Sensibilisation des populations et des autorités de San-Pedro
	Ramassage des déchets marins sur les plages avant l'arrivée des hydrocarbures
	Protection des plages de San-Pedro
13h30-13h45 :	Fin de la lutte en mer, arrivée des équipes au quai (Port Autonome San-Pedro)
13h45-14h00	Communiqué de presse
13h00-15h00	Identification des plages impactées par les hydrocarbures à San-Pedro
	Nettoyage des plages impactées
	Gestion des déchets du nettoyage
	Recensement des victimes (Villages côtiers, pêcheurs, hôteliers, ...).
15h00-16h00	- Levée du Plan POLLUMAR par Mr le Ministre - Débriefing - Point de Presse de l'exercice par Mr le Ministre

Source : CIAPOL, 2019, EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN POLLUMAR 11, 12 et 13 juin 2019 à San-Pedro – Termes de référence

Annexe 3 – Grille d'évaluation détaillée de l'exercice 2019

Code couleur retenu :

	Non évalué
Oui	Objectif atteint
Oui partiel	Objectif partiellement atteint et fonctionnel a minima
Insuffisant	Objectif insuffisamment atteint et/ ou dysfonctionnel
Non	Objectif non atteint

ACTIONS	ETAT	COMMENTAIRES
ORGANISATION DE L'EXERCICE		
Organisation réaliste de l'exercice avec une mobilisation et chronologie adaptées	Insuffisant (très)	Chronologie confuse (incident à 13h38 le 12 juin, début du travail de la CCN le 13 juin à 10h30. Aucune action simulée au cours de ces 20 heures). Exercice de courte durée (2hr 30). Les cérémonies officielles (en présence du ministre en charge de l'Environnement) ont contraint à démarrer tard et finir tôt et donc largement entamé le temps disponible pour l'exercice. La présence du ministre est très importante, mais il faudrait veiller à organiser ce genre de cérémonie officielle le jour précédant l'exercice.
Sélection des participants cohérente avec les objectifs et le scénario de l'exercice	Insuffisant	La grande majorité des participants provenait d'Abidjan. Les entités de San-Pedro étaient sous-représentées.
Mise en place d'une cellule d'animation de l'exercice et distribution des conventions d'exercice	Non	Pas de cellule d'animation de l'exercice. Pas de « Rôle Players » jouant le rôle des entités impliqués (navires, armateur, organisations internationales etc.). Aucune convention d'exercice Aucun d'annuaire d'urgence dédié pour l'exercice Aucune instruction sur les données réelles et simulées (par exemple pour le vent et les courants au large).
Distribution d'intrants et informations aux participants lors de l'exercice pour animer la simulation	Insuffisant (très)	Intrants très insuffisants pour animer l'exercice (un seul message initial, suivi d'une météo et de l'observation aérienne improvisés)
Organisation d'un débriefing post-exercice impliquant tous les participants	Non	
ALERTE / MOBILISATION Mobiliser une organisation adéquate et mettre en œuvre les premières mesures d'urgence		
ALERTE /NOTIFICATION		
- Ampleur de la pollution évaluée à partir des informations recueillies produit, volume	Oui partiel	<i>Fait le 12 juin (sans détail et globalement sous-estimée)</i>
- Alerte Cellule Crise Nationale ? PC Opérationnel (Préfecture) ? Ministère de l'environnement ? des autorités locales ?	Oui	<i>Fait le 12 juin</i>
- Alerte des pays voisins et de la Convention d'Abidjan	Non	

- Alerte de l'expertise internationale (OMI, Cedre etc.)	Oui partiel	<i>Lettre à l'OMI</i>
- Contact avec le navire et représentants (capitaine, Armateur, ITOFF)	Non	<i>Pas de cellule d'animation lors de l'exercice pour simuler ces acteurs.</i>
MOBILISATION		
- Déclenchement / organisation Plan POLLUMAR + Cellule Crise Nationale	Oui	
- Déclenchement /organisation de la Marine Nationale	Non	
- Déclenchement /organisation du PCO (préfecture)	Non	
PREMIERES ACTIONS		
- Sauvetage ? Moyens aériens /moyens nautiques ?	Insuffisant	<i>(pas de prise en compte du container dérivant)</i>
- Remorquage navire ? Port refuge ? Gestion du trafic maritime ?	Oui	
- Intervention antipollution initiale à la source ?	Oui	<i>Option du colmatage considérée puis abandonnée.</i>
SANTE/SECURITE Assurer la santé et sécurité des personnes exposées, intervenants et populations		
- Identification des risques	Non	<i>Pas pris en compte pendant l'exercice</i>
- Mesures de sauvegarde de la santé & sécurité de l'équipage des navires en difficulté et des intervenants en mer	Non	<i>Pas pris en compte pendant l'exercice</i>
- Mesures de sauvegarde de la santé & sécurité des intervenants à terre, de la population locale - Mesures et suivis sanitaires (interdiction de pêche...)	Oui partiel	<i>Prise en compte de la nécessité de barrer l'accès des zones littorales polluées, informer les populations locales et le secteur hôtelier</i>
STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET COMMANDEMENT DE L'ORGANISATION DE GESTION D'INCIDENT		
Avoir une organisation et un fonctionnement efficace pour gérer l'incident		
STRUCTURE & MOYENS DE L'ORGANISATION NATIONALE + ROLES ET RESPONSABILITES		
- Organisation et répartition des tâches dans la CCN : - entre sections : Planification – Intervention – Logistique – Administration – Communication - au sein de chaque section	Insuffisant	<i>À détailler pour chaque section – voir ci-dessous</i>
- Interfaces de la CCN avec les intervenants et parties prenantes extérieures (liées aux navires et autres)	Non	<i>Non joué pendant l'exercice</i>
- Lieu pour la CCN (bâtiment sécurisé, salles, bureaux, affichage etc.).	Non	<i>Emploi de la salle de réunion de l'hôtel Sofia (San-Pedro) avec une configuration de la salle en mode « conférence » et aucun équipement particulier pour la gestion d'incident.</i>
- Moyens de la CCN (ordinateurs, tél. fixe et tél. Sat, internet, FAX, radio, groupe électrogène...)	(très) Insuffisant	<i>Emploi de la salle de conférence de l'hôtel Sofia de San-Pedro (resté agencée en mode « conférence »).</i>

+ documents-support (cartes, plan, guides...)		Manque de moyens d'affichage (un seul flip chart pour toute la CCN), de projection (un seul vidéo projecteur (sous employé), de communication (VHF, tél. GSM, tél. Sat.), informatique, Internet etc. Absence de formulaires etc.
- Besoin d'assistance extérieure pour la CCN identifié, et assistance contactée	Insuffisant	Limité à l'envoi d'une lettre à l'OMI
- Moyens de communication de la CCN avec les équipes PCO et COM (Marine Nationale)	Non	Pas de PCO ni de COM mobilisés pour l'exercice
INTERFACES EXTERIEURES, LOCALES ET TERRAIN		
- Mobilisation et interface avec le PREMAR de la région ? Et le COM ?	Non	Pas de PREMAR nommé dans la région. Pas de COM mobilisés pour l'exercice Le plan POLLUMAR n'intègre pas les dernières dispositions de l'Action de l'Etat en Mer et la position de PREMAR.
- Mobilisation et interface avec le Préfet ? Et le PCO ?	Non	Pas de Préfet impliqué opérationnellement pour l'exercice. Pas de de PCO ni de COM mobilisés pour l'exercice. Le plan POLLUMAR n'intègre pas clairement les organisations régionales. Les dispositions régionales pour la gestion de la lutte à terre ne sont pas détaillées dans le plan POLLUMAR et il n'existe pas de document « régionaux ».
- Communication avec les intervenants extérieurs directs (armateurs par exemple)	Non	Pas de « rôle Players » pour ces positions
COMMANDEMENT DE LA CELLULE DE CRISE NATIONALE		
- Briefing initial : situation, stratégie, répartition des rôles et actions prioritaires	Oui partiel	
- Points fixes réguliers	Non	
- Prise de décisions et validation des tactiques proposées	Non	
- Attribution/suivi des tâches par sections	Insuffisant	Informel, par le Dir. de la CCN et surtout son suppléant
FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE NATIONALE		
- Développement/ approbation/ mise en œuvre d'un plan d'action (avec travail commun des sections)	Non	Pas de document formalisé réalisé.
- Communication entre sections dans la Cellule de Crise Nationale	Oui partiel	Limité à des échanges via talkie-Walkie (par convention – ce qui est une contrainte et limite les échanges) ou oraux. Rares documents/ formulaires écrits. Pas de formalisation des échanges.
- Main courante (ou « historien ») pour garder traces des principales informations, actions et décisions de la CCN	Non	Fonction (essentielle) non mobilisée durant l'exercice
- Remontée d'information au Ministre	N/A	Non évaluée par l'équipe GI WACAF

- Gestion du bien-être en CCN	Oui	Bien mené pour la CCN (longue pause café, repas à midi, courte durée de l'exercice)
- Gestion du bien-être des équipes terrain	Insuffisant	Des EPI disponibles mais en quantité limitées, parfois inadaptées pour le travail avec des températures (très) élevées. Support (eau, nourriture, soutien médical etc.) très limité pour les intervenants sur la plage
PC OPERATIONNEL (PREFECTURE ET COM ?) : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT		
Même éléments d'évaluation que pour la CN	Non	Non mobilisé pour l'exercice

SECTION PLANIFICATION Suivre et analyser la situation, prévoir les évolutions, partager l'information et proposer des stratégies

EVALUATION		
- Conditions sur site : météo, état de mer et accès aux prévisions météo (vent, mer) et courants pour les jours à venir	Oui partiel	<i>Conditions sur site fournis tardivement. Prévisions météo récupérées via la SODEXAM (fictive) Processus assez long et parfois confus (aussi dû à des conventions d'exercice peu claires entre données réelles et simulées)</i>
- Dérive des nappes sur 12, 24 à 48 heures	Oui partiel	<i>Dérive estimée d'abord avec le vent seul, puis estimée approximativement avec le courant (mais non calculée sur la base de 100% courant + 3-5% vent))</i>
- Comportement du produit (viscosité ? dispersibilité ? récupération ? brûlage ?...)	Non	<i>Caractéristiques non demandées, donc pas prises en compte Manque d'expertise dans la CCN</i>
- Risque à la côte : zone littorale susceptible d'être menacée, sites sensibles menacés et mesures de protection	Oui	<i>3 zones sensibles identifiées (lagunes, port de San Pedro et zone hôtelière), et mesures de protection discutées</i>
INFORMATION		
- Réception et vérification de l'information	Insuffisant	<i>Pas de cellule animation pour fournir des informations régulièrement</i>
- Affichage / partage de l'information et mise à jour	Insuffisant	<i>Un seul tableau flip chart dans la section Planification, pas de carte Aucun affichage partagé pour l'ensemble de la CCN sur les murs.</i>
EXPERTISE		
- Identifier l'expertise extérieure à mobiliser (reconnaissance, faune, évaluation des dommages etc.)	Non	
SUIVI/ PREVISION EN MER		
- Programme de suivi et prévisions (surveillance aérienne, échantillonnage, image sat. RADAR, prévisions/ modélisation etc.) ?	Oui partie	<i>Reconnaissance aérienne uniquement (et consultation d'images RADAR SENTINEL acquise le 12 juin – quelques heures après l'incident)</i>
- Échantillons et analyse du polluant	Non	
- Personnel compétent et moyens identifiés ?	N/ A	<i>Non évaluée par l'équipe GI WACAF</i>

STRATEGIE DE LUTTE EN MER		
- Risques ? Objectifs ? Stratégie ?	Oui partie	<p>Pas de prise en compte des risques pour la vie humaine. Faible prise en compte de l'état des navires. Pas de prise en compte/ traitement du problème du container dérivant. « Ne rien faire » après analyse de la non-pertinence de l'emploi de produit dispersant, et du temps limité (et absence de moyens mobilisables rapidement) pour la récupération en mer avant l'arrivée des nappes à la côte. La récupération en mer aurait pu/ dû être envisagée pour les nappes résiduelles.</p>
SUIVI ET RECONNAISSANCE A TERRE		
- Programme de reconnaissance à terre et évaluation des sites pollués à terre (+ échantillonnage et prélèvements) ?	Non	
- Personnel compétent et moyens identifiés ?	N/ A	Non évaluée par l'équipe GI WACAF
STRATEGIE DE LUTTE A TERRE		
- Risques ? Objectifs ? Stratégie ? Limites opérationnelles (moyens et conditions météo-océaniques et produit) - Interface PCO ?	Oui partie	Ébauche de stratégie de lutte à terre (par la section Planification). Mais pas de plan opérationnel développé (identification des équipes, moyens logistiques etc.).
- Gestion des déchets: Stockage intermédiaire, transport, traitement, élimination finale	Oui partie	Ébauche, prise en compte de gros volumes de déchets, à ramener par navire à Abidjan
- Faune sauvage, suivi de la qualité du milieu (eau, sédiment, ressources vivantes) autres ?	Non	Pas pris en compte lors de l'exercice

SECTION INTERVENTION Définir les tactiques de lutte et coordonner les opérations (via PCO, Marine, etc.)

TACTIQUE DE LUTTE EN MER		
- Définition des tactiques de lutte <u>réaliste</u> prenant en compte les moyens disponibles à j+1, j+2 etc. et temps d'acheminement + moyens requis pour la mise en œuvre ?	Non	<p>Trop forte dépendance des propositions de la section Planification. Aucune prise d'initiatives ou propositions tactiques.</p>
- Plan d'action mer : Qui, comment ? Besoins : personnel, moyens spécialisés, navires etc. ?		
SUIVI ET COORDINATION DES OPERATIONS EN MER (gérée par la Marine)		
- Interface/ communication avec la Marine pour le suivi & coordination des opérations (transmission des instructions + remontée des informations) - Réalisme, efficacité & sécurité des opérations - Suivi/ coordination des opérations aériennes - Contrôle du trafic maritime et aérien - Intégration des moyens de l'assistance / partie responsable	Non	<p><u>Simulé</u> - Pas de mise en place de COM par la Marine - Pas de plan de com' opérationnelle développé pour les jours à venir <u>Réel</u> - Pas de contacts réels avec les remorqueurs déployant du barrage.</p>

TACTIQUE DE LUTTE A TERRE		
- Définition des tactiques de protection & lutte <u>réaliste</u> prenant en compte les moyens disponibles à j+1, j+2 etc. et temps d'acheminement + moyens requis pour la mise en œuvre ?	Non	
- Plan d'action terre : Qui, comment, avec quoi ? Besoins (personnel, moyens spécialisés, navires, transport à terre) pour protection/ nettoyage/ déchets/ faune etc.		
SUIVI ET COORDINATION DES OPERATIONS A TERRE (gérée par le PCO)		
- Interface/ communication avec le PCO pour le suivi & coordination des opérations (transmission des instructions + remontée des informations) - Réalisme, efficacité & sécurité des opérations - Intégration des moyens de l'assistance / partie responsable	Insuffisant	Simulé - Pas de mise en place de PCO à la préfecture - Pas de plan de com' opérationnelle développé pour les jours à venir Réel Plage de l'hôtel Sophia : Réel communication VHF entre CCN et intervenants. Aucune projection pour la mise en œuvre des chantiers les jours suivants.
GESTION DES DECHETS		
- Superviser (avec les localités) le stockage et tri sur site - Mettre en œuvre (avec les sociétés) la gestion des déchets: stockage intermédiaire, transport, traitement	Insuffisant	Plage de l'hôtel Sophia : Stockage sur site organisé, protection de sols, sacs poubelles, seau etc. CCN : réflexion initiale sur le stockage à San Pedro et évacuation par voie maritime vers Abidjan
MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS REELLES SUR LE TERRAIN		
- Mise en œuvre des moyens en mer : 200m de barrages déployés par deux navires (remorqueurs)	N/ A	Non évaluée par l'équipe GI WACAF. D'après les retours : déploiement de 200m de barrage sous-dimensionné pour une utilisation en haute mer, interrompu par la rupture du barrage.
- Mise en œuvre des opérations à terre : organisation de chantier et coordination	Oui partiel	Mise en place de chantier adéquate (sécurisation, balisage et signalisation, accès limité, distribution d'EPI etc.). Leadership peu claire sur la plage (« partagé » entre CIAPOL et Port Autonome d'Abidjan) Assistance du personnel de l'ONG OI-REN pour nettoyer la plage et déployer le barrage – mais non cadré. Pas de formation ou briefing des personnels avant intervention. Pas de prise charge/ contractualisation des personnels avant l'intervention.
- Mise en œuvre des opérations à terre : tactique de lutte et moyens déployés sur la plage	Insuffisant	Schéma tactique inadéquat et non réaliste (barrage en haut de plage : aucune efficacité opérationnelle, pas de point de récupération des hydrocarbures etc.) Équipements du P.A. d'Abidjan inappropriés pour la récupération d'hydrocarbures sur une plage de sable exposée aux vagues.

SECTION LOGISTIQUE Fournir tous les moyens extérieurs nécessaires aux opérations de suivi et lutte

CONNAISSANCE DE L'ASSISTANCE NATIONALE, REGIONALE ET INTERNATIONALE		
- Connaissance des moyens disponibles dans le pays : nationaux, sociétés locales, pétrolières etc. - Connaissance des moyens régionaux (Convention d'Abidjan) + mécanismes de mobilisation - Connaissance des moyens internationaux disponibles (assistance internationale : Salvage, Experts, Sociétés spécialisées nettoyage...) + mécanismes de mobilisation	Insuffisant	Présence d'un représentant de la SIR dans la CCN (assistant au directeur de la CCN) Pas de liste formalisée de moyens et disponibles.
- Balance des besoins : capacités nationales // capacités à mobiliser de l'extérieur	Non	
MOBILISATION DE L'ASSISTANCE NATIONALE, REGIONALE ET INTERNATIONALE		
- Autorisation de mobilisation de l'assistance	Non	Pré-mobilisation depuis Abidjan des moyens déployés. Absence de cellule d'animation de l'exercice pour simuler l'assistance extérieure, qui n'a pas permis de tester cet aspect.
- Contractualisation et mobilisation, gestion, réception, et mise en œuvre de l'Assistance <u>nationale</u>	Non	
- contractualisation et (pré)mobilisation de l'Assistance <u>internationale</u> - Faciliter l'entrée dans le pays des personnels et de l'assistance internationale	Non	
- Modalités de suivi, réception et vérification	Non	
CELLULE DE CRISE NATIONALE ET PC OPERATIONNEL		
- Fourniture des moyens nécessaires (communication, informatique, bureautique, nourriture, etc.)	Oui partiel	Préparation d'un ordre de réquisition de l'hôtel Sophia
OPERATION EN MER ET A TERRE		
- transfert des moyens aux opérations (transport à terre / en mer) : personnels + moyens + supports logistiques - Mise en place d'un réseau de communication au besoin - Support logistique continu des opérations	Non	Pas pris en compte dans la CCN
SUPPORT MEDICAL		
- Mise en place d'un suivi et support médical sur le site des opérations	Non	Pas pris en compte dans la CCN (sauf hospitalisation réelle du blessé le 13 juin lors d'un transport routier de moyens)

SECTION ADMINISTRATION Gérer les aspects financiers et assurer l'archivage des informations

ENGAGEMENT DES FONDS		
- Estimation des dépenses à engager	Oui	Estimation initiale du coût global des opérations de nettoyage à terre fournie (500 000 000 CFA), mode de calcul à clarifier
- Processus de déblocage des fonds d'urgence	Non	Existence du Fonds National d'Urgence Environnement, mais non prise en compte lors de l'exercice
- Vérification des contrats (achats, assistance etc.)	Oui partiel	
- Documentation des dépenses engagées	Oui partiel	
INDEMNISATION		
- Interface avec P&I/ ITOPF/ FIPOL	Oui	Courrier de mise en demeure à l'armateur. Courrier au FIPOL. Armateur et P&I du porte-container non contactés.
- Identification du cadre légal (conventions applicables, parties prenantes, etc.).	Oui partiel	Conventions identifiées (CLC et FIPOL) dans la mise en demeure. Convention afférente à la perte du container non identifiée (LLMC).
- Compréhension des mécanismes et processus des demandes d'indemnisations	Oui partiel	À clarifier
HISTORIEN		
- Système de copie/collecte des informations - Archivages des décisions, messages et informations importantes relatives à la pollution	Non	

SECTION COMMUNICATION Gérer les communications publiques

- Communication avec les médias : Préparation ? Validation ? Suivi ? - communiqués de presse, conférence de presse, Interviews télé/ radio , Site internet des autorités	Oui partiel	Communiqué de Presse n°1 préparé à l'avance et lu lors de l'ouverture officielle de l'exercice Communiqué n°2 préparé, validé et non-diffusé Pas de conférence de presse organisé
- Gestion des journalistes (accueil, vérification et suivi au niveau national et sur le terrain)	Oui	Système d'accréditation en place pour l'accès à la salle de la CCN pour les journalistes locaux.
- Communication sur réseaux sociaux : Préparation ? Validation ? Suivi ?	Non	Non joué pendant l'exercice
- Communication avec les populations locales : Préparation ? Validation ? Suivi ?	Oui	Système de communication directe avec les populations concernées directement (avec aide d'une sociologue) Et système de diffusion de l'information aux populations via le relais des ONG locales

Annexe 4 – Niveau de mise en œuvre en 2019 des recommandations de l'exercice 2017

Source des recommandations : IMO/IPIECA. 2017. Rapport de la mission d'observation, Exercice « Plan POLLUMAR », pour la Côte d'Ivoire. 21 Pages

Code couleur :

	Non évalué
Oui	Recommandation complètement mise en œuvre
Oui partiel	Recommandation partiellement mise en œuvre et fonctionnelle a minima
Insuffisant	Recommandation peu mise en œuvre et/ ou dysfonctionnelle
Non	Recommandation non mise en œuvre

PLANIFICATION ET MISE EN OEUVRE DE LA GESTION DE CRISE DE L'ETAT :	
Non	R1 : Standardiser l'équipement de la cellule de crise (PC, lignes téléphoniques, outils spécifiques...).
Non	R2 : <u>Établir des fiches réflexes, fiches de poste, annuaire de crise, liste du matériel de lutte antipollution a priori</u> présent sur le territoire et pouvant participer à la lutte contre les pollutions maritimes.
Insuffisant	R3 : Disposer <u>d'outils informatiques et papiers</u> permettant de faciliter l'analyse des éléments reçus
Non	R4 : Disposer d'un <u>moyen de projection</u> permettant la <u>tenue à jour et le partage en permanence d'une main courante</u> au sein des commissions et de la cellule de crise.
Non	R5 : <u>Désigner a priori le personnel amené à armer les structures de crise</u> , lui fournir <u>en amont</u> une fiche de poste et des fiches reflexes afin de permettre une meilleure connaissance du rôle.
Non	R6 : <u>Former à la gestion de crise le personnel ressource</u> servant d'éléments fédérateurs au sein des commissions pour faciliter le travail de ces organismes.
Oui partiel	R7 : Explorer les alternatives à la dispersion chimique, qui ne saurait être adaptée à tous les incidents, en considérant l'ensemble des techniques de réponse (récupération mécanique...).
ANALYSE DE LA SITUATION DANS SA GLOBALITÉ :	
Non	R1 : <u>Disposer d'outils d'aide à la décision</u> (feuilles de calcul préformatées pour calculer les paramètres d'épandage de dispersant, feuille de calcul automatisée pour calculer la quantité d'hydrocarbures en mer sur la base du code d'apparence de l'accord de Bonn, guides de lutte, fiche reflexe « calcul de dérive »...).
Oui partiel	R2 : <u>Identifier en interne et en externe le personnel ressource capable de modéliser le comportement d'hydrocarbures</u> et pré-contractualiser lorsqu'il s'agit de personnel extérieur, afin de disposer de leur assistance au sein même de la salle de crise (voire à distance).
GESTION DES COMMUNICATIONS :	

Insuffisant	R1 : Formaliser le processus de transmission de l'information (échanges téléphoniques et courriel pour confirmer, transmission des ordres et directives par écrit avec confirmation téléphonique/VHF de bonne réception, points de situation face à face entre chef de cellule de crise et commissions, partage d'une main courante...).
Insuffisant	R2 : Définir le rythme de travail théorique des cellules : point de situation 1 fois par heure d'une durée de 5 minutes, points entre chefs de commissions et chef de cellule de crise...
Oui partiel	R3 : Porter une attention toute particulière aux points presse et communiqués de presse . En exercice : apposer sur tous les écrits la mention « EXERCICE EXERCICE EXERCICE » en en-tête et pied de page et en précisant au début des allocutions : pour exercice, dans le cadre de l'exercice... En situation réelle, préciser lors des interventions, en préambule, « ceci n'est pas un exercice ».
MOBILISATION DES MOYENS :	
Non	R1 : Disposer d'une liste des moyens mobilisables (État et hors État), de leur situation géographique et limites d'emploi ainsi que des points de contact H24 afférents.
Oui partiel	R2 : Formaliser le processus de mobilisation (ordres écrits/courriel).
Non	R3 : Pré-contractualiser ou établir des marchés à bon de commande avec les prestataires extérieurs pouvant apporter des moyens additionnels (industriels du secteur pétrochimique, coopératives de lutte antipollution...).
Insuffisant	R4 : Alerter au plus vite les États voisins ne serait-ce que par égard à leur rencontre.
Insuffisant	R5 : Envisager la rédaction d'accords opérationnels régionaux comportant notamment des dispositions relatives à la mise à disposition de moyens entre États frontaliers, la coordination de moyens internationaux et le remboursement des frais engagés. Prendre en compte la dimension juridique (recherche de responsabilités, dédommagement...) serait également un plus.
DÉBRIEFING :	
Non	R1 : Etablir (en amont des exercices et crises) un modèle de fiche « retour d'expérience » permettant de formaliser le débriefing. Diffuser cette fiche en amont du débriefing et donner un temps de réflexion aux acteurs afin de préparer leurs éléments.
Non	R2 : Préciser aux acteurs les attendus de leur retour d'expérience (forme, durée...) avant le débriefing et limiter le temps de parole par intervenant.
Non	R3 : Préciser dans l'ordre d'exercice diffusé en amont, le lieu, la date, l'heure et la durée du débriefing afin qu'un maximum de personnes puissent y participer.
Non	R4 : Prévoir (et prévenir les observateurs le cas échéant) une séquence de retour d'expérience avec les autorités ministérielles (si cela est leur souhait) à l'écart des médias et des joueurs afin de pouvoir échanger en interne.

Annexe 5 – Entités prévues à l'exercice

Source : CIAPOL, 2019, EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN POLLUMAR 11, 12 et 13 juin 2019 à San-Pedro – Termes de référence

Cet exercice et la tenue des ateliers de formation mobiliseront une centaine de participants dont les administrations, publiques, parapubliques, sociétés privées et associations suivantes.

STRUCTURES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES

- *Ministère d'État, Ministère de la Défense / Marine Nationale / Armée de l'air ;*
- *Ministère d'État, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité / Office National de la Protection Civile (ONPC) ;*
- *Ministère des Affaires Étrangères ;*
- *Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;*
- *Ministère de l'Environnement et du Développement Durable / Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (PNRRC) ;*
- *Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Énergies Renouvelables/ Direction Générale des Hydrocarbures (DGH) ;*
- *Ministère des Transports / Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP) ;*
- *Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique/Direction de l'Hygiène et de la Santé-Environnement (DHES) / Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) ;*
- *Ministère de l'Économie et des Finances / Douanes de Côte d'Ivoire ;*
- *Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de l'Aquaculture et de la Pêche (DAP) ;*
- *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique / CURAT ;*
- *Port Autonome d'Abidjan (P.A.A.) ;*
- *Port autonome de San-Pedro (PASP) ;*
- *Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM) ;*
- *Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) ;*
- *Bureau National d'Études Techniques et de Développement/ Centre de Cartographie et de Télédétection (BNETD/CCT) ;*
- *Police Nationale ;*
- *Gendarmerie Nationale ;*
- *Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL).*

SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES ET AUTRES ENTREPRISES PRIVÉES

- *Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) ;*
- *PETROCI ;*
- *CARENA ;*
- *CNR International ;*
- *TOTAL ;*
- *PUMA ENERGY ;*

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET AUTRES ASSOCIATIONS

- *Organisation Maritime Internationale (OMI) ;*
- *Projet GI WACAF ;*
- *Convention d'Abidjan ;*
- *Croix rouge international ;*
- *Association de protection de l'environnement.*

Annexe 6 – Participants à la formation et l'exercice

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CENTRE IVOIRIEN ANTIPOLLUTION

=====
CIAPOL
=====

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



San pedro, le 12 juin 2019

LISTE DE PRESENCE

OBJET : Atelier de formation des membres du Comité Interministériel de Lutte

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	Signature
01	DR NI GUESSAN NI GUESSAN Indira	SAMU	MEDecin	Fixe : Portable : 07 29 29 7 7 Mail : adprojustind@mail.ci	
02	Niamsey Benjamin	D.A.S.P.	prosp. p	Fixe : Portable : Mail : Niamsey Benjamin.2010@gmail.com	
03	AKROTAN Stephane	Bollore	resp. pompier	Fixe : Portable : 08 30 35 36 Mail : stephane.akrotan@bollore.com	
04	AKE Ulrich Donald	Bollore	Resp. operations R HSE	Fixe : 34 71 93 93 Portable : 07 07 55 65 Mail : ulrich.ake@bollore.com	
05	KABA HADJA SARAN MINT	CIAPOL	Assistante de Communicat°	Fixe : Portable : 59-48-76-23 Mail : benthamin30@yahoo.fr	
06	Nguetta Kouame'	CIAPOL	ETcom	Fixe : Portable : 08 07 12 20 Mail :	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
07	Diby Kouadio R	Gendarmerie PORT	CBA Post.	Fixe : 08540126 Portable : Mail :	
08	N'GUESSAN K. SYLVAIN	Gendarmerie Bde Post	MDL/C	Fixe : 02824845 Portable : Mail :	
09	OULAI SERGE VITAL	GSPM	OSA	Fixe : Portable : 01 15 15 01 Mail : ouservit@yahoo.fr	
10	N'KAYO DANIEL	GSP		Fixe : Portable : 41233939 Mail :	
11	NIAKO BOUADI L	GSP	Adj	Fixe : Portable : 01643413 Mail :	
12	Bini Kouadio Francois	GSP	MDL	Fixe : Portable : 52-48-51-36 Mail :	
13	Kouadio Etienne	GSP	MDL	Fixe : Portable : 03-92-18-35 Mail :	
14	MZUELOUKOU J.R	GSP	MDL	Fixe : Portable : 53882144 Mail :	
15	ZEREGBE ZITA	GSP	MDL/C	Fixe : Portable : 02-71-67-26 Mail :	
16	BELY JEAN-MARC	GSP	MDL	Fixe : 47 30 83 13 Portable : Mail :	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
17	ATTANI Etche Nereille	CIAPOL	chargée d'étude	Fixe : Portable : 07675247 Mail : etche28@yahoo-b.	
18	QUATTARA Aminato	CIAPOL	Juriste	Fixe : Portable : 08094321 Mail : minawa.290@yaf	
19	KONÉ Inés epse DOTTI	CIAPOL	Juriste	Fixe : Portable : 09151105 Mail : debedhi.ned@gmail.com	
20	DJANGO Armand Olivier	CIAPOL	Inspecteur	Fixe : Portable : 58694362 Mail : djangopoliner@yahoo.fr	
21	WOBWIN Affou Seraphin	CIAPOL	Chf des labo	Fixe : Portable : 07850875 Mail : seraphin.wobwin@yahoo.fr	
22	ASSASSY Niamien Daniel corentin	CIAPOL	Inspecteur	Fixe : 34222550 Portable : 49001373 Mail : massassy@gmail.com	
23	KOFFI Laskou ARMAND	CIAPOL	Inspecteur	Fixe : Portable : 77422062 Mail : armandloukouf83@gmail.com	
24	Armand ATOÉ	SIR	Resp Q2SE	Fixe : 21237392 Portable : 04900060 Mail : armand.atoe@mr.ci	
25	BLIN KRAT A.	PETROCI	chf de gestion d'équipe	Fixe : 20256865 Portable : 07451650 Mail : ablin@petroci.ci	
26	Guen Achille	CIAPOL	chef de Service GSP	Fixe : Portable : 59529201 Mail : achille.guen@ciapol.ci	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
27	KOUADIO GILBERT	CIAPOL	Chef de zone	Fixe : Portable : 07740583 Mail : kouadiogilbert@yahoo.fr	
28	LOTTO David	CIPOMAR	Pilote du site Wahemaste	Fixe : Portable : 08597664 Mail :	
29	KAKOU DJANOR	CIAPOL	Adm. system	Fixe : Portable : 07442551 Mail :	
30	NETY Doudo Romes Yves	CIAPOL	Informaticien	Fixe : Portable : 54668361 Mail :	
31	GINAE D. PHARLET	CIAPOL	Sercom	Fixe : Portable : 59348244 Mail : lebonna@yahoo.fr	
32	BONI Justin G	CIAPOL	chef de Service EOLNR	Fixe : 20225444 Portable : 03306330 Mail : boni.juste@ciapol.ci	
33	ASSI K. Gustave	CIAPOL	Contrôleur Qualité	Fixe : 20225444 Portable : 40099131 Mail : askogustave@yahoo.fr	
34	Dr Mowassi Epse Flourouhé	CIAPOL	Sociologue de l'Environnement	Fixe : 03058447 Portable : 01308819 Mail : biomarie.koure2014@gmail.com	
35	Mr BEHAZAH ARSENE	CIAPOL	CHIEF D'ANTENNE REGIONALE	Fixe : 30645386 Portable : 05718888 Mail : behazah.egolo@yahoo.fr	
36	Crzahi Nicaise	CIAPOL	chef d'Antenne Regionale	Fixe : Portable : 07939401 Mail :	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
37	CPT. AMANI KOUASSI ALEXIS	P. A. A	CHEF DEPT	Fixe : 21 23 8664 Portable : 46 005613 Mail : alexisamani@yahoo.fr	
38	KAMBIRE SIE FIOLE	P.A.A.	chef Dept	Fixe : 21 23 8779 Portable : 54 516179 Mail : kambire212@yahoo.fr	
39	KASSO BRUNO	P.A.A	chef d'équipe	Fixe : 21-23-86-98 Portable : 54-51-10-20 Mail : brunokassou@gmail.com	
40	SIEBE ALPHONSENY	PAA	Prêtre	Fixe : 21 23-86 78 Portable : 55 83 34 20 Mail :	
41	Cte GBAPO Gerard	Police Nationale	Cabinet SCAN	Fixe : Portable : 41 52 27 17 Mail :	
42	cdt BAYA Charles R.	DGAMP	adjoint au chef HACC	Fixe : 03 48 78 88 Portable : Mail :	
43	Cdt Batta Hane	DGATP	ASSISTANT DNS & C	Fixe : 08 48 96 80 Portable : Mail :	
44	cdt BASSOU Kouabena	DGATP	Adjoint chef d'arrondissement SP	Fixe : Portable : 01600086 Mail :	
45	KOUANE J. Pierre	CIAPOL	chef de Service	Fixe : Portable : 07573557 Mail :	
46	Mme ALINGRA nio GOSSAN Apo Etoile	Ministère du Budget	chargée d'Etudes	Fixe : Portable : 07-58 11 01 68 80 00 Mail : ugae.apo@gmail.com	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
47	Nichel BEHE	CICG	chargé de Com	Fixe : Portable : 08065553 Mail : m.behe@acp.gouv.ci	
48	Brou Kouacou Eric Olivier	MISPONPC	DNPC / DS	Fixe : Portable : 43 45 35 70 Mail : nathan20136koo@yahoo.fr	
49	colonel Kouacou Kouacou	D.S / ONPC	Direct. des OPS et de Secours	Fixe : 06-41-41-42 Portable : Mail : Kouacoukouacou@gmail.com	
50	Col. TISSE TOKPA Bernard	TINEDD	DR San-Pedro	Fixe : 34 71 04 73 Portable : 05 09 48 58 / 57 70 95 69 Mail : tokpatisse@gmail.com	
51	Kouassi Georges Santing	P. A. A	Sapeur pompier PAA	Fixe : Portable : 47-85-50-77 Mail : kouassigeorges123@gmail.com	
52	Sadoko bi Gane Franck	"	"	Fixe : Portable : 54515024 Mail :	
53	SIEBE ALPHONSENY	PAA (papier)		Fixe : Portable : 55 83 34 20 Mail :	
54	APDHI AMON JACOB	PAA	Sapeur-pompier	Fixe : Portable : 50 51 45 71 Mail :	
55	S/ltm GNANHOE-ZADI PATRICK	CIAPOL SAN PEDRO	Inspecteur ICPE	Fixe : Portable : 08-27-23-96 Mail :	
56	Jean Mathurin De zoi	Site Ate Port. Abidjan	Adjoint Chef Port Abidjan	Fixe : Portable : 07589360 Mail : dezoimathurin@gmail.com	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
57	M ^{re} Dionou N'Gouin-Clair	Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	Magistrat	Fixe : Portable : 49 50 58 75 Mail : mclclair@yahoo.fr	
58	SIÉSSON Edmond	CIAPOL	resp. machine	Fixe : Portable : 07 83 67 66 Mail :	
59	SOUGRANE Coulibaly	Pompier P-AA	Pompier	Fixe : 21 23 86 86 Portable : 58 33 88 17 Mail : Sougrane Coulibaly@gmail.com	
60	Kone Adama	P.A.A	Pompier	Fixe : 21 23 86 86 Portable : 08 41 16 92 Mail : adamkone2310@gmail.com	
61	YAO Kofi Mathias	CIAPOL	CPOMAN	Fixe : Portable : 47 40 66 36 Mail :	
62	Mme DJEDJE	CIAPOL	SID SIIC	Fixe : Portable : 07 08 79 23 Mail :	
63	BELLO ADJADI	BONETD	chef de mission	Fixe : 22 48 34 00 Portable : 07 65 52 51 Mail : abello@bnet.ci	
64	JANGUE HERVE	DGH / Ministère Pétrole	SID Etudes et Réglementation	Fixe : 20 21 19 16 Portable : 08 84 26 50 Mail : h.jangue@dgh.ci	
65	KPI Serge Eddy Become	DAP MIRA	inspecteur Portuaire des pêcheurs	Fixe : Portable : 05 67 99 01 Mail : kpi-serge@gmail.com	
66	YEO YVON	IRES	Respbk ventes	Fixe : Portable : 78 11 64 84 Mail : yvon.yeo@bolivard.fr	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
67	MOBIO Abaka Brice Hervé	CULAT Univ. FHB	Enseignant-Chercheur	Fixe : 08 46 08 11 Portable : 05 62 64 9 6 Mail : mobioabrice@yahoo.fr	
68	TOSSOU MARIE-ANNE	IRES	Resp. QUSE	Fixe : 01 24 04 66 Portable : 07 88 08 83 Mail : marianne-tossou@bolivard.fr	
69	ZAZOU NI PEZA JUNIOR	ARMEE DE L'AIR	Joint focal appuiant AEM	Fixe : Portable : 57 80 14 39 / 01 75 71 63 Mail : nipeza92@gmail.com	
70	Lauren Fear	ITOPF	Technical Advisor	Fixe : Portable : Mail : laurenfear@itopf.org	
71	FRANK LARUELLE	ITOPF	Technical Team Manager	Fixe : Portable : Mail : franklaruelle@itopf.org	
72	LINDSAY PAGE-JONES	OTRA	conseiller Technique	Fixe : Portable : Mail : lpagejones@otra.univ-watford.ac.uk	
73	Lt Col. BROU BAHAVELÉNY	PASP	Chef dpt Sécurité & Sécurité	Fixe : 48 12 63 73 Portable : Mail : bbrou@pasp.ci	
74	Allangba Dominique	PASP	Directeur Normes Audit Lab et G. Ruff	Fixe : 84 71 72 30 Portable : 57 00 51 42 Mail : dallangba@pasp.ci	
75	Julien FAUIER	GI WACAF	Chf de Projct	Fixe : Portable : Mail : julien.fauier@ipieca.org	
76	KANON Evarista	CIAROL	Chf de Service	Fixe : Portable : 01 07 85 54 Mail :	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
77	KOUASSI Appia Justine	CIAPOL	Secrétaire	Fixe : Portable : 57 52 62 82 Mail :	
78	EBA MIAMI GEMNAV	CIAPOL	Ingénieur Environnement	Fixe : Portable : 08737333 Mail : emiami.gemnav@yopmail.com	
79	NEARIE K. Anelebe	CIAPOL	Chargé d'E	Fixe : Portable : 59 22 41 65 Mail :	
80	FINAN Samouira	MFC	Directeur Adjoint	Fixe : Portable : 57 11 46 65 Mail :	
81	Che Kni Moussa	GSP / SP	ADJ CDT GSP/SP	Fixe : 01 93 74 70 Portable : 07 137 7 14 Mail : kni.moussa@gmail.com	
82	DAPI H. YASSI	PASP	Chef SVS Port Pêche	Fixe : 34 71 72 82 Portable : 43 24 86 95 Mail : mdali@pasp.ci	
83	EVI U' GUERAN MARC A	MARINE NATIONALE	CHEF .COM	Fixe : 34 71 29 08 Portable : 08 10 85 72 Mail : marc.ateran@gmail.com	
84	ADJ TOY Antoine	PASP	CHEF PORTIER	Fixe : 54 71 72 82 Portable : 57-18 79 42 Mail :	
85	KONE MORY COUNASSI	P.AA	CHAUFFEUR	Fixe : Portable : 05-31-33-20 Mail :	
86	EHOUNAN Wouor	CIAPOL	chef d'Antenn le journal	Fixe : 34 71 25 50 Portable : 55 91 07 73 Mail : jehounan@yahoo.fr	

N°	NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES	FONCTION	CONTACT	Signature
87	ETTIEN Etienne	Préfecture de Région	Secrétaire Général 1	Fixe : Portable : 09 25 35 52 Mail :	
88	SANOGO née Fatoumata KONE	Préfecture de Région	Secrétaire Général 2	Fixe : Portable : 09 49 73 03 Mail :	
89	KONE KAPIE	Sous-Préfecture de San Pedro	sous-Préfet	Fixe : Portable : 07 38 46 62 Mail :	
90	DAO YSSOUF	sous préfecture de Grand Béréby	sous-Préfet	Fixe : Portable : 07 06 43 85 Mail :	
91	BAMBA N'GOLO	Préfecture de Région	Chef de Cabinet du Préfet	Fixe : Portable : 08 86 32 41 Mail :	
92	AKADJE Annick épouse NANGDJS	Préfecture de Région	Chef de Division de Préfecture	Fixe : Portable : 47 05 71 45 Mail :	
93	ADJ. FABIGA Aly	PASP	Commandant du Port	Fixe : 34 71 72 82 Portable : 69 91 48 81 Mail : afabiga@pasp.ci	
94	ADJÉ Gnoan Aime'	NSHP/DHPSE	Chef de service	Fixe : Portable : 89 76 09 56 Mail : adignoaime@yahoo.fr	
95	Kouassi Serge	SEPCID-AEIT	Chargé d'études	Fixe : Portable : 57 19 57 29 Mail : kouassi@sepcid.ci	
96	ADJAPPA KOUASSI FRANCK OLIVER	MARINE NATIONALE	OFFICIER EN SECONDS PATROUILLEUR LE SEKOUKO	Fixe : Portable : 49 07 05 12 Mail :	
97	Che Kni Narcisse	PASP	CS Chef Sec Sécurité	Fixe : 34 71 27 0 Portable : 49 29 86 61	

Annexe 7 – Arrêtés rédigés lors de l'exercice

Arrêté de déclenchement du plan POLLUMAR

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

LE MINISTRE

ARRETE N° 0002 MINEDD/CAB DU 13 JUIN 2019 PORTANT DECLENCHEMENT DU PLAN POLLUMAR.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement ;
- Vu la loi n°2017-378 relative à l'aménagement, à la protection, et à la gestion intégrée du littoral ;
- Vu la loi n°2017-442 du 30 juin 2017 portant Code Maritime ;
- Vu le décret n° 91-662 du 9 octobre 1991 portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL) et déterminant ses attributions, son organisation et son fonctionnement ;
- Vu le décret n°97-678 du 3 décembre 1997 portant protection de l'environnement marin et lagunaire contre la pollution ;
- Vu le décret n°98-19 du 14 janvier 1998 portant création et organisation du Fonds national de l'Environnement, en abrégé « F.N.D.E » ;
- Vu le décret n°98-42 du 28 janvier 1998 portant organisation du plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières ;
- Vu le décret n° 2018-614 du 04 juillet 2018 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le décret n°2018-618 du 10 juillet 2018 portant Nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018-648 du 1^{er} août 2018 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018-949 du 18 décembre 2018 portant organisation du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Vu l'arrêté n° 0001 du 13 juin 2019 portant mise en demeure de cessation de pollution ;

Ceci est un exercice, ceci est un exercice

MINEDD- CAB - Cocody Riviera, Bomounin/ Clos du Hameau. Bd F. Mitterrand /08 BP 2177 Abidjan 08
Tél. : 22 49 10 84/ 22 49 10 59/ 20 21 33 89 / 20 33 43 13 / Fax. : 22 49 33 06/ 20 21 33 89

Considérant que la pollution par hydrocarbure engendrée par l'abordage entre le navire pétrolier OILSHIP et le porte-conteneur COCOASHIP est avérée au large des côtes ivoiriennes ;

Considérant que la quantité de (600) tonnes d'hydrocarbures déversée constitue un danger pour l'environnement marin et le littoral;

Considérant la nécessité d'employer des moyens exceptionnels en plus de ceux dont dispose l'Etat afin d'y faire face.

ARRETE

Article unique : Le plan d'intervention d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières dénommé PLAN POLLUMAR est déclenché en vue d'assurer l'organisation et la mise en œuvre des moyens de lutte contre la pollution survenue sur les côtes ivoiriennes ce jour.

Fait à Abidjan le 13 juin 2019



Joseph Séka SEKA

Ampliations

- Présidence de la République 1
- Secrétariat Général du Gvt 1
- MINEDD/cab 1
- MINEDD/CIAPOL 1
- MINEDD/DRE San Pedro..... 1
- J.O.R.C.I..... 1

Ceci est un exercice, ceci est un exercice

MINEDD- CAB - Cocody Riviera, Bomounin/ Clos du Hameau, Bd F. Mitterrand /08 BP 2177 Abidjan 08
Tél. : 22 49 10 84/ 22 49 10 59/ 20 21 33 89 /20 33 43 13 / Fax. : 22 49 33 06/ 20 21 33 89

Arrêté de levée du plan POLLUMAR

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

LE MINISTRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

ARRETE N° MINEDD/CAB DU 13 JUIN 2019 PORTANT LEVEE DU PLAN POLLUMAR.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 96-766 du 3 octobre 1996 portant code de l'Environnement ;

Vu la loi n°2017-378 relative à l'aménagement, à la protection, et à la gestion intégrée du littoral ;

Vu la loi n°2017-442 du 30 juin 2017 portant Code Maritime ;

Vu le décret n° 91-662 du 9 octobre 1991 portant création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL) et déterminant ses attributions, son organisation et son fonctionnement ;

Vu le décret n°97-678 du 3 décembre 1997 portant protection de l'environnement marin et lagunaire contre la pollution ;

Vu le décret n°98-19 du 14 janvier 1998 portant création et organisation du Fonds national de l'Environnement, en abrégé « F.N.D.E » ;

Vu le décret n°98-42 du 28 janvier 1998 portant organisation du plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières ;

Vu le décret n° 2018-614 du 04 juillet 2018 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Vu le décret n°2018-618 du 10 juillet 2018 portant Nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018-648 du 1^{er} août 2018 portant attributions des Membres du Gouvernement ;

Ceci est un exercice, ceci est un exercice

MINEDD- CAB - Cocody Riviera, Bomounin/ Clos du Hameau, Bd F. Mitterrand /08 BP 2177 Abidjan 08
Tél. : 22 49 10 84/ 22 49 10 59/ 20 21 33 89 /20 33 43 13 / Fax. : 22 49 33 06/ 20 21 33 89

Vu le décret n° 2018-949 du 18 décembre 2018 portant organisation du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;

Vu l'arrêté n° 0001 du 13 juin 2019 portant mise en demeure de cessation de pollution ;

Vu l'arrêté n°0002/ MINEDD/CAB/CIAPOL du 13 juin 2019 portant déclenchement du Plan Pollumar ;

Considérant que la pollution par hydrocarbures engendrée par l'abordage entre le navire pétrolier OILSHIP et le porte-conteneur COCOASHIP au large des côtes ivoiriennes a été maîtrisée et ne nécessite plus la mobilisation de moyens exceptionnels ;

Considérant que la quantité de (600) tonnes d'hydrocarbures déversée a fait l'objet de récupération et de nettoyage sur le littoral ne présentant plus un danger pour l'environnement marin, côtier et le littoral;

ARRETE

Article unique : Le plan d'intervention d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières dénommé PLAN POLLUMAR, déclenché le 13 juin 2019 en vue d'assurer l'organisation et la mise en œuvre des moyens de lutte contre la pollution sur les côtes ivoiriennes est levé ce jour.

Fait à San Pedro le 13 juin 2019


Joseph Séka SEKA

Ampliations

- Présidence de la République 1
- Secrétariat Général du Gvt 1
- MINEDD/cab 1
- MINEDD/CIAPOL 1
- MINEDD/DRE San Pedro..... 1
- J.O.R.C.I..... 1

Ceci est un exercice, ceci est un exercice

MINEDD- CAB - Cocody Riviera, BomounIn/ Clos du Hameau, Bd F. Mifferrand /08 BP 2177 Abidjan 08
Tél. : 22 49 10 84/ 22 49 10 59/ 20 21 33 89 /20 33 43 13 / Fax. : 22 49 33 06/ 20 21 33 89